

# La chapelle castrale

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **79 (1999)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La chapelle castrale

La minutieuse approche matérielle ainsi que la chronologie serrée de la chapelle du château et de ses peintures étant maintenant achevées, il s'agit de cerner les origines de ce bâtiment et de le situer dans une évolution qui a marqué l'architecture tant religieuse que militaire. Il faut l'intégrer également dans un contexte régional et international. De cette histoire, ne seront bien sûr approfondis que les éléments qui permettront de distinguer, dans la chapelle de Chillon, les caractères spécifiques et originaux d'avec ceux qu'elle partage avec ses pareilles.

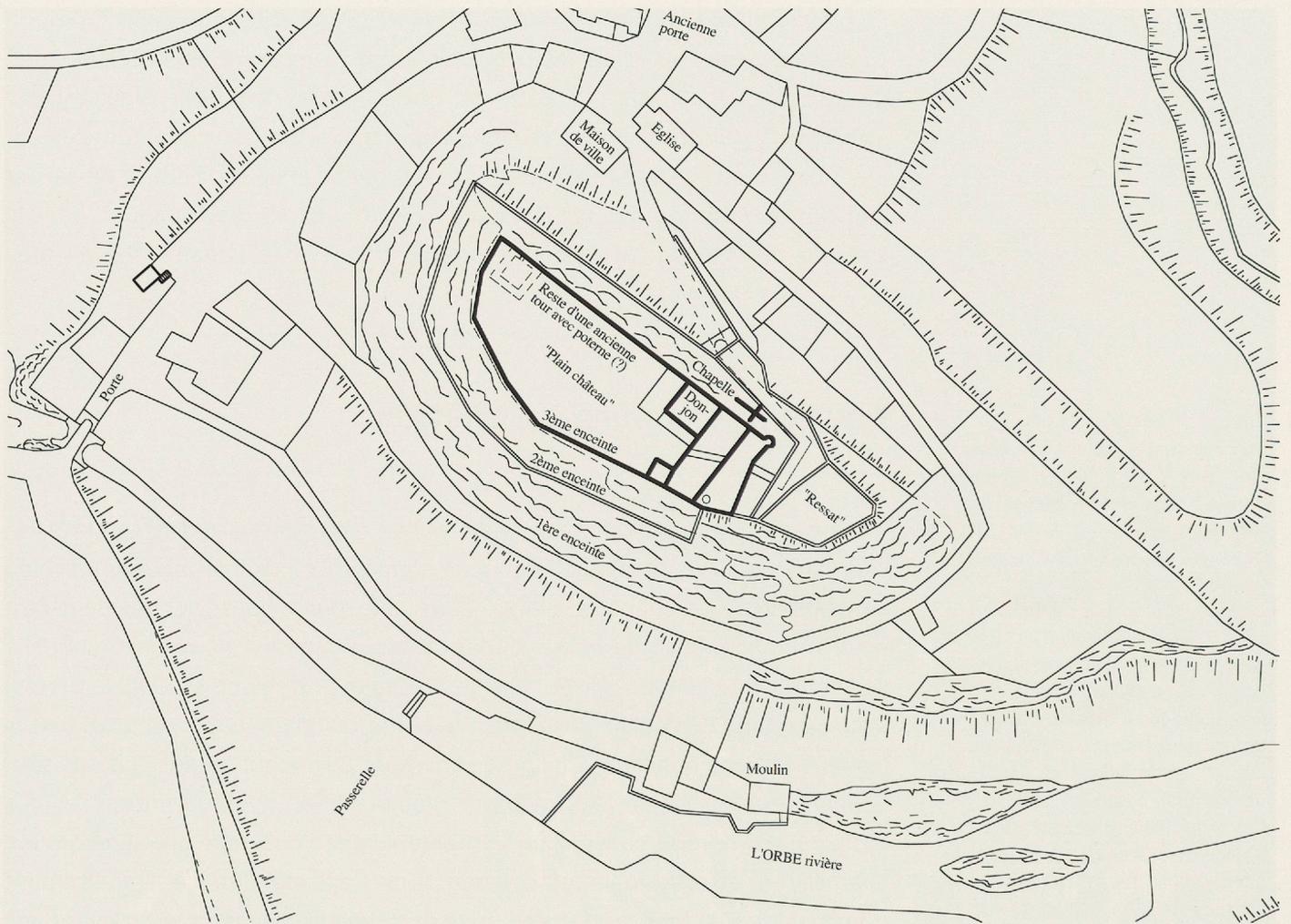
◀ Château de Champvent, Chapelle, vue en direction du chœur. La chapelle se situe dans la tour hémicirculaire qui flanque l'angle oriental du château quadrangulaire de Champvent. Elle est accessible depuis l'*aula superior* du grand corps de logis sud. Contrairement à celle de Chillon, elle a été construite d'un seul jet, simultanément à la tour. Son état de conservation, même s'il faut déplorer la disparition des enduits et badigeons anciens dans les années 1960 (ou avant ?), est exceptionnel. Sur le plan architectural, c'est sans conteste la plus belle chapelle castrale issue de la période savoyarde dans nos régions. Elle comporte deux travées aux voûtes élancées. Celle de l'est est réunie au chœur à trois pans par un couvrement à cinq voûtains définis par des nervures qui aboutissent à une clé détachée du doubleau limitant la travée occidentale, elle, couverte d'une croisée d'ogives barlongue. La grande verrière centrale est flanquée au sud d'une piscine liturgique sous forme de deux lancettes trilobées surmontée d'un oculus, ornés de nombreux motifs végétaux sculptés, au nord d'une armoire murale double sous un arc brisé. Ces dispositions sont une transposition simplifiée du chœur rectangulaire de l'église Saint-Etienne de Moudon où l'on retrouve les mêmes éléments, édifiés après 1281, sans doute vers 1300. L'étude du décor sculpté permet de penser que ces deux édifices ont été construits par la même main-d'œuvre, sans que l'on sache lequel précède l'autre. Des bois prélevés dans une autre tour du château ont été coupés après 1296, avec réserves (Réf. LRD90/R2647T). C'est sans doute au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle que ce joyau de l'architecture castrale a été édifié (voir p. 194).

## Chapelle et bourg de château

Une vision globale du château de Chillon est nécessaire à la compréhension du rôle que la chapelle a joué dans un ensemble bâti qui évolua constamment. La chapelle, placée dans une tour déjà ancienne, peut-être sous Thomas de Savoie mais en tout cas sous Amédée IV, est une chapelle seigneuriale à vocation privée. Elle se distingue nettement de l'église paroissiale ou même de l'église desservant le bourg du château. En effet, les textes les plus anciens qualifient Chillon de *castrum*, terme qui ne désigne pas seulement le château, au sens restreint d'aujourd'hui, mais un ensemble plus vaste qui comprend souvent un véritable village voire une ville. Lorsqu'une chapelle est attestée dans un *castrum*, il ne s'agit donc pas obligatoirement d'un sanctuaire réservé à l'usage privé du seigneur. Elle peut se trouver dans la basse cour qui abrite les appartements privés et publics du seigneur (l'*aula*) ainsi que ses dépendances. On peut aussi la localiser dans le bourg adjacent au château (*burgum castri*) sans qu'elle ait forcément acquis le statut d'église paroissiale.

Si l'on suit Naef dans ses descriptions et dans sa chronologie relative (et si l'on abandonne ses datations absolues, qui sont maintenant sujettes à caution), on peut admettre que seule l'église Saint-Vincent de Montreux était paroissiale, alors que la chapelle Saint-Pantaléon, près de l'actuelle entrée du château, et dont la crypte remonterait au IX<sup>e</sup> siècle, faisait partie de la basse cour du château. Avant la création de la chapelle Y, le seigneur devait donc s'y rendre, tout comme les habitants. Cette configuration lâche entre les édifices, en particulier entre la chapelle et la résidence du seigneur, peut être mise en évidence par l'étude de quelques châteaux (*castrum*) de nos régions remontant à la période romane.

Que jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les chapelles ne sont pas encore intégrées aux châteaux mais se trouvent d'ordinaire à cheval entre ceux-ci et les bourgs qui lui sont adjoints, on peut le constater aux Clées, par exemple, que les Savoie se contentent de transformer dès 1250 (fig. 139). La chapelle,



▲ **Fig. 139**  
Château des Clées. Plan sommaire avec situation de la chapelle à proximité d'une des portes.

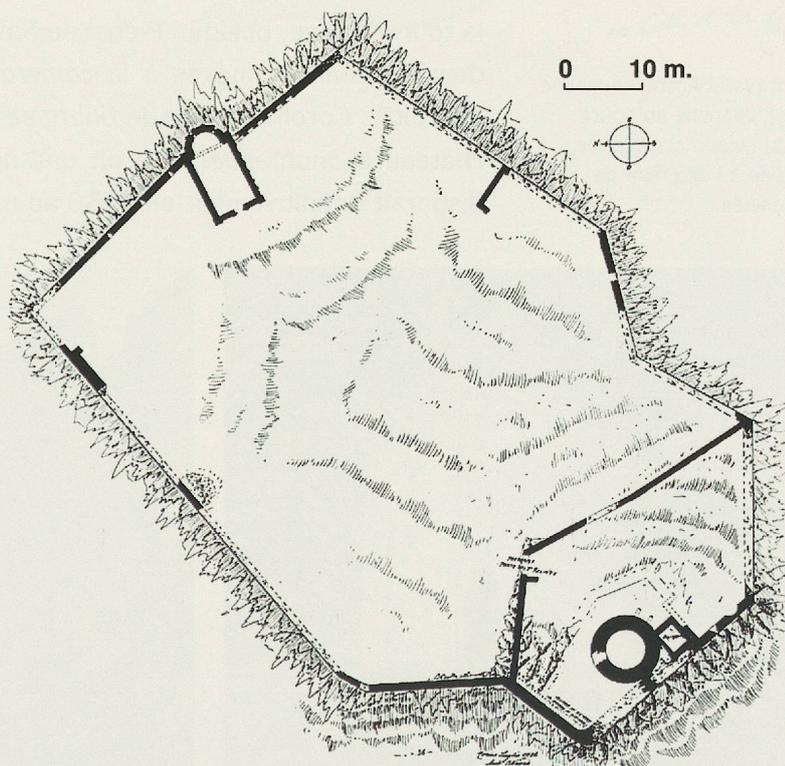


▶ **Fig. 140**  
Saxon, ensemble castral. La tour maîtresse circulaire a été élevée par Gilles et Tassin de Saint-Georges en 1277-79; la chapelle, beaucoup plus ancienne, avait pour fonction de protéger la première porte d'accès à cet ensemble fortifié.

maintenant disparue, se situait en effet à l'extérieur du «donjon» renfermant les corps de logis seigneuriaux, et flanquait en contrebas la principale porte d'accès de l'enceinte extérieure, servant ainsi de barbacane. En effet, sur l'angle de la chapelle se trouvait une échauguette défensive édifée en 1446-1447 sur les indications d'Aymonet Corniaux<sup>163</sup>. Il n'y a ici aucune relation étroite avec les appartements privés. Un constat semblable peut être fait sur les sites de Saillon et de Saxon. Dans ce dernier cas (fig. 140), la chapelle du seigneur se trouve dans l'église paroissiale, laquelle est située dans le bourg, juste à l'extérieur de l'enceinte du château, près de sa porte d'entrée. Là aussi, les origines de cette église sont bien antérieures au renforcement du château opéré par Pierre et surtout par Philippe de Savoie dans les années 1270. Elle est paroissiale et dessert tout le territoire de Saxon. Le curé de l'église habite d'ailleurs une maison située à l'intérieur du château<sup>164</sup>.

On peut encore citer le cas de Châtel-Argent en Val d'Aoste, où la chapelle se situe dans le bourg (fig. 141), séparé du donjon/réduit seigneurial par une muraille crénelée. Au sommet de la zone que cette dernière protège, Philippe de Savoie fait édifier en 1274 une tour maîtresse de plan circulaire, sur l'emplacement d'une ancienne en bois certainement. La chapelle romane encore conservée, de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ne se trouvait pas à proximité immédiate des appartements seigneuriaux mais, tout en restant en priorité à la discrétion du seigneur, elle desservait également le bourg du château, occupé par une clientèle plus guerrière et noble que paysanne, composée par les proches du comte de Savoie, entre autres le châtelain<sup>165</sup>. La nef à deux travées, de plan rectangulaire, était recouverte à l'origine d'une toiture en bâtière

► **Fig. 141**  
Châtel-Argent (Val d'Aoste, commune de Villeneuve). Plan de l'ensemble castral formé au sud-ouest du réduit seigneurial avec sa tour maîtresse circulaire de 1274 et ses dépendances en contrebas, et au nord-est d'un bourg de château avec sa chapelle de la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

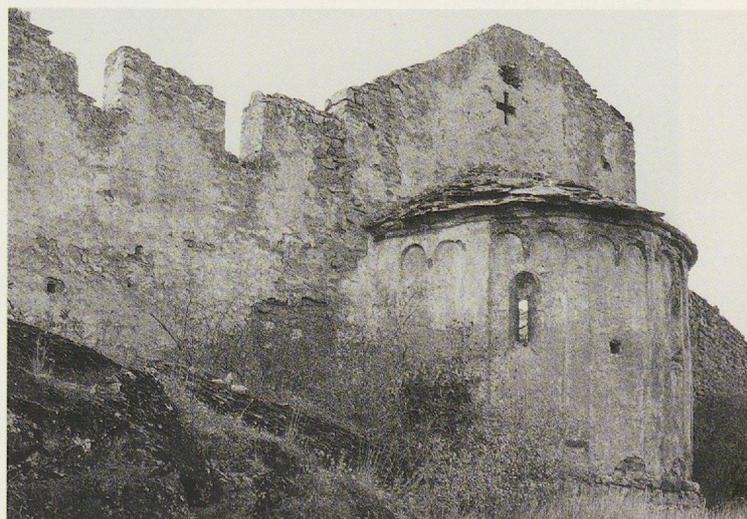


## La chapelle castrale

reposant sur une charpente ouverte tout comme à Chillon. Sa façade occidentale est un simple mur-pignon avec des arcatures lombardes pour tout décor (fig. 142); en revanche elle est terminée par un chœur recouvert d'un cul-de-four formant à l'extérieur une ample abside ornée, elle aussi, d'arcatures et de bandes lombardes. Cette dernière déborde de l'enceinte du bourg dont le tracé définit l'arc triomphal de l'église. Il n'est pas exclu de penser que la chapelle ait été le premier édifice construit en maçonnerie alors que l'enceinte et tous les corps de logis du château-bourg (à savoir les maisons et les dépendances, comme le réduit seigneurial avec sa tour maîtresse probablement rectangulaire) devaient être encore en bois.

Il en allait certainement de même à Chillon: la chapelle primitive Saint-Pantaléon, attribuable donc à l'époque carolingienne, dessert le bourg fortifié (à l'emplacement du château actuel) encore dépourvu de réduit seigneurial et de tour maîtresse. Elle est alors peut-être le seul élément en maçonnerie. Enceinte maçonnée, réduit seigneurial et tour maîtresse en bois ne seraient pas antérieurs au début du second millénaire et il faut sans doute attendre la fin du XI<sup>e</sup> siècle, sinon le début du XII<sup>e</sup>, pour voir apparaître la tour maîtresse maçonnée J puis la tour résidentielle d'Alinge X. Chillon devait alors ressembler beaucoup plus à une petite bourgade entourée d'une enceinte et protégée par son glacis, qu'au château fort compact que nous connaissons aujourd'hui. Dans cet ensemble, la résidence strictement seigneuriale se limitait au donjon-refuge J et à la tour d'Alinge X, qui devait servir d'*aula* à l'origine pour se spécialiser ensuite en *camera domini*. Peu à peu, cette résidence va s'étendre au détriment des maisons occupées par les habitants du bourg. Une d'entre elles devait exister en tout cas au nord de la tour d'Alinge, puisque Pierre de Savoie fait établir de nouvelles chambres devant servir d'annexes à la *camera domini*, sur un chesal attesté à cet endroit<sup>166</sup>. Corollairement, le bourg se déplace et occupe la rive même, entre château et montagne; il reçoit une nouvelle chapelle. Cette agglomération disparaît définitivement en 1536 au moment de la conquête bernoise.

▼ Fig. 142  
Châtel-Argent (Val d'Aoste, commune de Villeneuve), chapelle du bourg du château, a) façade occidentale, b) abside située à l'extérieur de l'enceinte crénelée.



## De la chapelle du bourg castral au sanctuaire privé

### *Les chapelles castrales de l'évêque de Lausanne: une évolution*

Cette évolution des pratiques religieuses seigneuriales, du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, qui conduit sur le site de Chillon à l'installation d'une chapelle castrale privée, bien distincte de l'église du bourg du château, peut être observée avec profit dans les diverses places-fortes de l'évêque de Lausanne, mieux documentées que les seigneuries laïques pour cette période pauvre en archives. Sur le site épiscopal de Dommartin, édifié sans doute vers 1180, aucune chapelle intégrée au château ne semble avoir existé, en tout cas à ce qu'on peut en juger d'après les sources de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et du début du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 143). L'ensemble réservé au seigneur, à savoir le chapitre de Notre-Dame de Lausanne, disposait d'une tour maîtresse en bois, jugée très belle en 1234, et d'une maison abritant certainement l'*aula*<sup>167</sup>. Il semble que le chapitre se contentait de fréquenter l'église (*ecclesia*) qui se trouvait dans le bourg annexé, certes très fortement lié au château.

► Fig. 143  
Site épiscopal de Dommartin selon le plan cadastral du XVIII<sup>e</sup> siècle. La tour maîtresse de plan quadrangulaire est postérieure à 1234. Les «masures» qui l'entourent sur une terrasse surélevée devaient former l'ensemble castral au sens restreint. Sur le «pâturage» s'étendait le bourg.



# La chapelle castrale

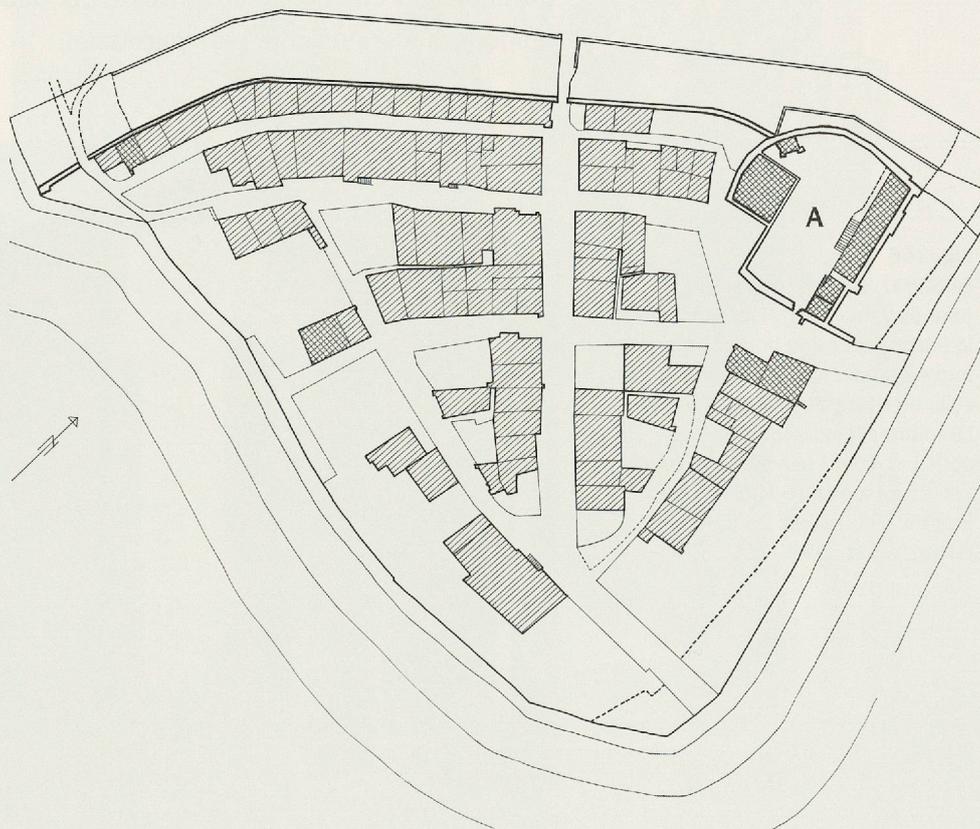
Sur le site épiscopal du Lucens (fig. 144), on ne sait s'il existait une chapelle castrale avant les grandes reconstructions du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et celles entreprises sous Guillaume de Champvent dès 1270. C'est à ce dernier évêque que nous serions enclins à attribuer la chapelle castrale citée en 1375, mais sa localisation est mal déterminée: se trouvait-elle dans la zone du plain-château protégée par les courtines, ou dans le bourg-refuge autrefois situé au pied de la forteresse, sur son flanc sud-ouest qui était apparemment compris dans la zone que les textes anciens appellent *castrum*<sup>168</sup>? Elle ne saurait toutefois être confondue avec la chapelle Sainte-Agnès encore existante, attestée dès 1365, chapelle du bourg même et fondation privée, non pas épiscopale ou paroissiale mais seigneuriale. Certains documents citent Pierre de Baulmes comme fondateur, d'autres Jean de Baulmes, celui qui aurait assassiné le châtelain de l'évêque en 1359 et qui fut condamné à la confiscation d'une partie de ses biens. Sa construction pourrait être considérée comme une œuvre expiatoire du crime commis<sup>169</sup>.

▼ **Fig. 144**

Le château de Lucens au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au premier plan, les terrasses ayant renfermé à l'origine le bourg du château dont l'accès fortifié est visible à droite, flanqué de la chapelle Sainte-Agnès. Le château lui-même renfermait sans doute une chapelle seigneuriale réservée à l'évêque, citée en 1375, mais l'édifice actuel n'en conserve aucune trace visible.



Saint-Prex, une fondation plus récente des évêques de Lausanne, comporte un château réservé au chapitre (fig. 131). Selon la description du projet de base, encore conservé dans le cartulaire de Lausanne, ce château édifié après 1234 comportait une tour maîtresse, un corps de logis résidentiel (*aula*) et une chapelle<sup>170</sup>. Au contraire des châteaux épiscopaux antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle, la chapelle fait donc partie du programme architectural de la ville, et est intégrée à l'ensemble seigneurial. L'édifice s'adapte au parcellaire du bourg nouvellement créé, les corps de bâtiment s'organisent autour d'une cour. Si la tour maîtresse et sans doute l'*aula* sont encore en partie conservées, on n'a malheureusement à ce jour aucune attestation matérielle de la chapelle, bien qu'on sache qu'elle devait être desservie par un chapelain<sup>171</sup>. Elle n'était probablement pas à vocation strictement privée et seigneuriale. En effet, elle était peut-être distincte du château et également destinée aux habitants du nouveau bourg, pour qu'ils puissent se rendre aux offices en restant à l'abri des murailles, car après la création de la ville nouvelle, l'église paroissiale, située en amont, s'est retrouvée à l'extérieur de l'enceinte.



► Fig. 145  
 Saint-Prex, bourg fondé par le chapitre de Lausanne en 1234. Plan vers 1741. A) ensemble castral. D'après un document des Archives cantonales vaudoises.

# La chapelle castrale

A Yverdon, la chapelle de la Vierge *intra muros*, attestée dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, est également une création de ce type, dédoublant en quelque sorte l'église paroissiale située hors les murs et chronologiquement antérieure à la ville neuve de Pierre de Savoie. Un cas intéressant de chapelle seigneuriale dissociée du château se trouve à La Sarraz (fig. 146). Il s'agit de la chapelle Saint-Antoine, fondée par François I<sup>er</sup> de la Sarraz, édifiée entre 1360 et 1370, abri du fameux cénotaphe commencé peut-être en 1362, et devenue aussi chapelle funéraire pour ce lignage dont certains membres demandent à y être enterrés dès 1430 (fig. 147). Il s'agit bien de leur chapelle privée puisque les desservants sont nommés par ces seigneurs et pensionnés à leurs frais<sup>172</sup>. Située près de la première porte de ville, dans le faubourg fermé de Jougne, elle était hors des murs du bourg lui-même et s'adossait également aux murailles de l'ancien bourg de château (*castrum*) ayant abrité plus tard les dépendances de l'édifice actuel. L'édifice épouse un plan barlong à trois travées, chacune voûtée en croisée d'ogives. L'accès se faisait à l'origine par le mur sud depuis le bourg. Le choix de cette situation s'explique par le fait qu'elle devait également accueillir les habitants du bourg, obligés jusque-là de se rendre à Orny, où se trouvait leur église paroissiale. Peu après, elle aura été dédoublée par l'église dédiée à la Vierge qui jouera alors un rôle plus paroissial.

► Fig. 146

La Sarraz, chapelle Saint-Antoine (dite du Jaquemart). Placée près de la porte d'accès au bourg, à l'angle formé par son mur d'enceinte et par celui du bourg de château (*castrum*). La toiture, comme le portail néogothique, sont l'œuvre de l'architecte Léo Châtelain entre 1885 et 1888. Etat en 1997, après les dernières réfections de 1995-1997.





► Fig. 147

La Sarraz, chapelle Saint-Antoine (dite du Jaquemart). Cénotaphe de François I<sup>er</sup> de la Sarraz, des années 1360-1380. Etat en 1989, avant les restaurations de 1995-1997.

Ce fleuron de la sculpture funéraire a longtemps été entreposé dans une des tours quadrangulaires du château tout proche, ce qui l'a sauvé de la destruction. Il a été l'objet d'une première restauration dans les années 1840; le local d'archives qui l'abritait a alors été appelé «chapelle».

En 1885-1888, le monument peut réintégrer la chapelle Saint-Antoine lorsque cette dernière est restaurée sous la direction de l'architecte Léo Châtelain.

## La chapelle castrale

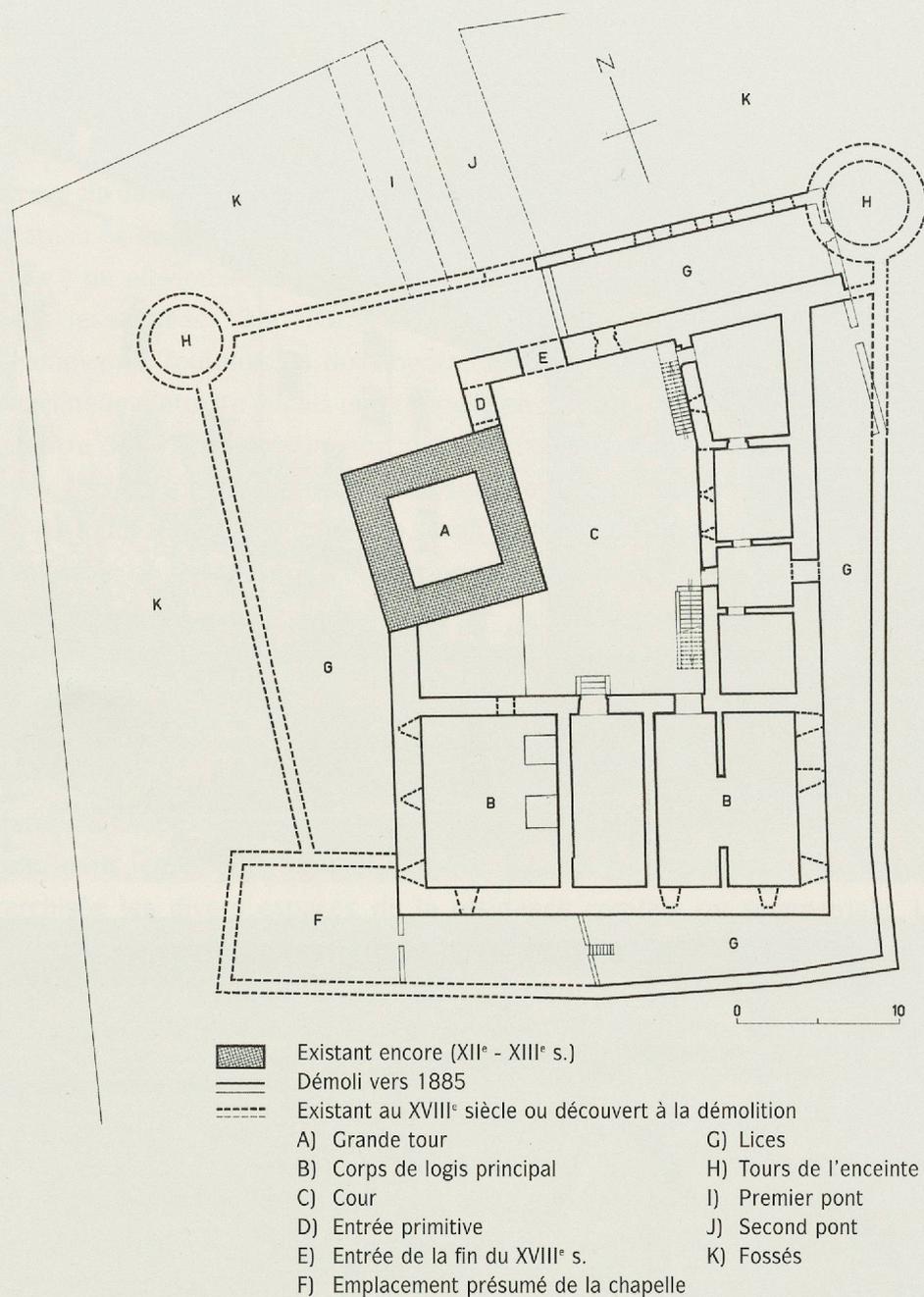
Le château épiscopal d'Ouchy, quant à lui, était doté d'une chapelle, citée en 1341 seulement et dédiée à saint Maurice<sup>173</sup>. Son existence apparaît comme logique puisque les bâtiments qui entouraient la tour romane d'Ouchy sont tardifs, paraissant tous remonter à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et ont probablement été édifiés sous l'évêque Guillaume de Champvent (1270-1302). Sur la base de l'iconographie ancienne et de relevés sommaires, effectués en 1886 avant la construction du grand hôtel par Francis Isoz, la chapelle aurait occupé un bâtiment rectangulaire, peut-être à deux travées, accolé à l'*aula* (fig. 148). Installé à l'extérieur de l'enceinte principale dans les lices, à cheval sur les braies mêmes, ce bâtiment aurait pu jouer un rôle défensif avec une échauguette d'angle remplissant les mêmes fonctions de surveillance et de commandement que les autres tours circulaires installées aux angles (fig. 149). La chapelle n'est donc pas intégrée à une construction de conception unitaire, comme elle le sera dans les grands châteaux géométriques de cette même seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>174</sup>. Sur les sites de Villarzel-l'Evêque et d'Essertines-sur-Yverdon, où un château sur motte avec son bourg est attesté, aucune chapelle castrale ne paraît avoir fait partie des édifices originaux<sup>175</sup>. Il en va de même à Bulle avant la construction de l'actuel château sous Guillaume de Champvent, bien que l'existence même d'un château ancien ne soit pas prouvée.

▼ Fig. 148

Château d'Ouchy. Façade occidentale du corps de logis principal ayant probablement renfermé l'*aula*, vers 1885. La chapelle se serait située à droite de la vue, à l'avant de cette façade formant avec elle un angle droit juste à droite de la grande baie gothique.



► Fig. 149  
Château d'Ouchy. Plan de l'état ancien d'après les plans cadastraux du XVIII<sup>e</sup> siècle et les relevés de 1886 environ.



Si l'on se tourne du côté des lignages vaudois, force est de constater que la documentation actuellement connue ne signale pratiquement jamais la présence de chapelles en leurs châteaux. Leur existence ne se manifeste que tardivement, au XIV<sup>e</sup> siècle au plus tôt. Les indices d'une chapelle antérieure au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle n'apparaissent qu'au château de Grandson, où les textes tardifs en mentionnent deux. L'une est située dans une tour hémicirculaire de l'édifice construit entre 1277 et 1281 (fig. 150); l'autre est localisée dans l'ancien château roman, à l'ouest, à proximité d'un corps de logis que nous interprétons comme ayant été l'*aula*, datant de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (plus précisément, d'après le style des baies géminées encore conservées dans la courtine, des années 1230<sup>176</sup>) (fig. 151). Cette dernière pourrait être contemporaine de l'*aula*<sup>177</sup>.



◀ Fig. 150

Château de Grandson, «carré savoyard» vu de l'est. La chapelle se situait très certainement dans la tour orientale, de dimensions modestes et sobrement ajourée par une baie en lancette très allongée. Elle donnait dans la *camera domini*, éclairée par une paire de baies géminées, ici dans leur état restauré par Otto Schmid en 1913. A côté, l'*aula* s'étendait dans le grand corps de logis sud avec quatre grandes fenêtres d'aspect original inconnu, remplacées au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par les baies actuelles lorsque le volume a été divisé par un nouveau plancher.

◀ Fig. 151

Château de Grandson. *Aula* des années 1230 (?). On suppose que le pan de façade où s'ouvre la petite baie géminée à l'étage supérieur définissait le côté méridional de l'*aula* primitive. On remarque qu'une seconde fenêtre de ce type existe au même niveau mais qu'elle a été obturée. La chapelle devait se situer à ce niveau immédiatement à droite, à moins que cette baie n'éclairât justement l'espace de cette dernière. Les grandes fenêtres géminées ont été ouvertes à la toute fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> lorsque l'*aula* primitive a été agrandie du côté de Grandson, sur les structures plus anciennes du château «roman». Tout ceci ne restera qu'une hypothèse tant qu'une analyse archéologique de ces murs n'aura pas été menée.

Toujours dans le domaine des Grandson, un des lignages les plus puissants de notre région, il faut signaler la chapelle de Belmont (*capella de Belmont*) citée en 1234. Il est toutefois impossible de savoir si elle était située dans le bourg ou au contraire dans le château. Dans ce dernier cas, on aurait un indice chronologique intéressant pour dater la construction du château et en particulier de sa tour maîtresse ronde, qui pourrait se rattacher à un ensemble de tours de plan circulaire ou hémicirculaire apparues dans les années 1230 (Orbe, Yverdon, Chillon, Grandson (?), peut-être Champvent). Toutefois, la documentation écrite des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles relative au château n'atteste jamais une chapelle en son sein<sup>178</sup>. Celle-ci aurait pu disparaître dès 1328 après la mort d'Othon I<sup>er</sup> de Grandson. Dès cette date en effet, l'édifice ne devait servir de résidence qu'au châtelain, car le seigneur de Belmont, Pierre de Grandson, a dû désormais séjourner au château de Grandson, qu'il avait hérité de son prestigieux oncle.

La description générale du site de Chillon et de ces quelques exemples régionaux illustre très bien l'évolution qu'a connue l'architecture castrale au cours du moyen âge. En dehors des grands palais urbains, épiscopaux, impériaux ou royaux, il faut attendre le XII<sup>e</sup> siècle pour voir les châteaux se doter de chapelles privées, rattachées à un programme architectural cohérent, dans lequel apparaissent de façon de plus en plus différenciée et hiérarchisée les divers espaces de la résidence comtale ou seigneuriale. La construction de ces chapelles utilise largement la maçonnerie, réservée à l'origine, en milieu rural surtout, à l'église paroissiale ou conventuelle. Dans les châteaux, la tour maîtresse sur sa motte est souvent la première à être édiflée en pierre, quand tous les autres bâtiments sont encore en bois. Le recours toujours plus systématique à la maçonnerie, qui conduit à concevoir des édifices de plus en plus ramassés et articulés, ne s'explique pas seulement par le progrès technique, mais aussi par un phénomène de concentration des seigneuries rurales, où les plus fortes absorbent les plus faibles. Contrôlant un territoire de plus en plus étendu, le seigneur peut bénéficier d'une main d'œuvre plus abondante, et surtout plus spécialisée, recrutée hors du cercle restreint de ses seuls sujets, qu'il ne peut employer que par les corvées.

Dans le contexte d'essor économique et d'expansion démographique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ces seigneurs ont été capables de créer une importante plus-value financière qui leur a permis de payer cette main d'œuvre nouvelle et de s'offrir des châteaux élaborés et toujours mieux défendus. Mais si le seigneur vit essentiellement pour la guerre, il doit aussi entretenir les gens d'Eglise qui prient pour lui et ses prédécesseurs afin d'assurer la sauvegarde de leur âme. Il favorise donc les institutions ecclésiastiques, en particulier les couvents. Certes, la chapelle castrale est un lieu où le seigneur peut se recueillir, mais c'est surtout pour lui le moyen d'asseoir sa légitimité,

d'étendre son pouvoir grâce à l'exposition de saintes reliques dont il est devenu propriétaire. C'est en effet sur les Evangiles et surtout sur les reliques que l'on prête serment. Plus ces dernières seront prestigieuses, plus elles pourront servir de garantie dans les contrats de toute nature, surtout ceux qui assurent la fidélité des vassaux. En 1297, Louis de Savoie, baron de Vaud, recueille l'hommage de seigneurs vaudois dans la chapelle du château de Morges<sup>179</sup>, tout comme le fera plus tard Amédée VI de Savoie dans divers châteaux lorsque la noblesse vaudoise se rangera à ses côtés en 1359 à la fin de la baronnie de Vaud.

### ***A l'origine de la chapelle castrale: la chapelle palatine***

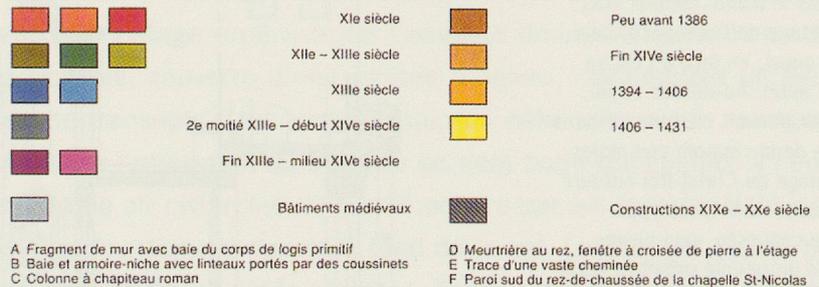
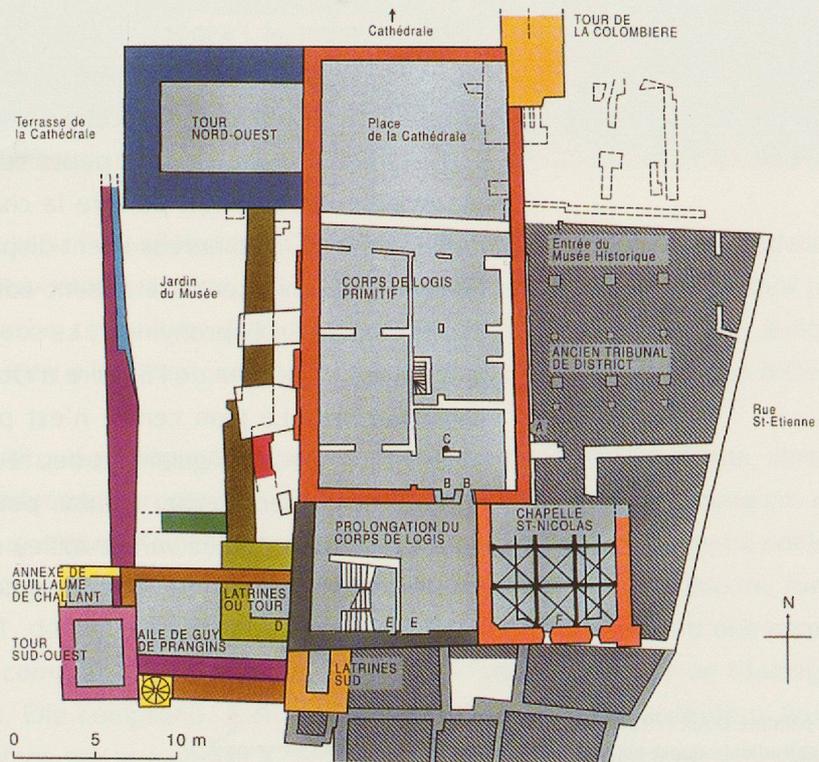
Où faut-il donc chercher les modèles de la chapelle intégrée à un ensemble castral et résidentiel? Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, le type de la chapelle palatine reste rare; elle ne se trouve que dans les centres urbains très importants, que ce soit dans des cités épiscopales ou dans des sièges politiques de tout premier plan, pour légitimer encore plus explicitement le pouvoir, d'essence divine, dont bénéficie celui qui possède d'importantes reliques. Dans la majeure partie de ces cas, la chapelle est souvent un bâtiment spécifique qui s'intègre dans un ensemble architectural lâche, organisé autour d'une vaste cour ou simplement regroupé dans une enceinte.

Sans prétendre brosser un tableau complet du phénomène lié à l'apparition du christianisme, l'enquête pourrait débiter dans l'ancienne cité épiscopale de Lausanne. En effet, dans nos régions, une des plus anciennes chapelles intégrées à un palais se trouvait là, dans la résidence de l'évêque. Dédiée à saint Nicolas, elle avait été élevée avant 1089 par la femme de l'évêque Borcard. Dans l'actuel Musée historique de Lausanne, on peut en voir quelques restes suggestifs (fig. 152), lesquels montrent qu'elle était de plan rectangulaire et à deux étages, ce que les documents d'archives confirment. Il subsiste les murs ouest et sud du niveau inférieur. Le parement intérieur de ce dernier montre les détails les plus significatifs (fig. 153): un moyen appareil d'assises irrégulières rythmées par des colonnes engagées dont deux ont pu être mises en évidence et dont une seule subsiste avec son chapiteau à astragale incorporé et orné aux angles de simples et larges feuilles; éléments qui supportaient une voûte et qui permettent, comme les textes, de situer la chapelle vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Une partie du parement extérieur, encore visible sur une photo ancienne de la fin du siècle passé<sup>180</sup>, a été mise au jour en 1988. Il présentait un somptueux appareil de molasse très soigneusement dressé et orné d'arcatures en bandes lombardes dont le rythme ne correspond pas à celui des voûtes de la salle inférieure<sup>181</sup>. Peut-être reprenait-il le couverture de la chapelle supérieure dont on ne connaît rien. On ne sait quelle fut la fonction précise de cette chapelle double.

Etait-elle destinée à la piété privée de l'évêque? En tout cas, elle était desservie par un collège de quatre chanoines, dès le XII<sup>e</sup> siècle probablement, ce qui en indique l'importance. Cet étage inférieur voûté était désigné par le terme de *camera lapidea* (chambre de pierre). Trop peu d'éléments sont conservés pour indiquer la façon dont elle s'insérait à l'ensemble palatial. On imagine qu'elle formait un bâtiment isolé mais relié aux autres par une cour intérieure qui distribuait les circulations. Par la suite se serait accolé à l'ouest de celle-ci un corps de logis renfermant une «chambre peinte» (*camera picta*) citée en 1398.

► **Fig. 152**  
Ancien palais de l'évêché de Lausanne. Plan général selon l'interprétation de Marcel Grandjean et à la lumière des investigations archéologiques menées dans les années 1980. La paroi montrée sur la fig. suivante définit le local B qui serait l'ancienne chapelle Saint-Nicolas.

▼ **Fig. 153**  
Ancien palais de l'évêché de Lausanne abritant maintenant les locaux du Musée historique de Lausanne. Paroi sud du rez-de-chaussée de l'ancienne chapelle Saint-Nicolas, fin du XI<sup>e</sup> siècle (?).

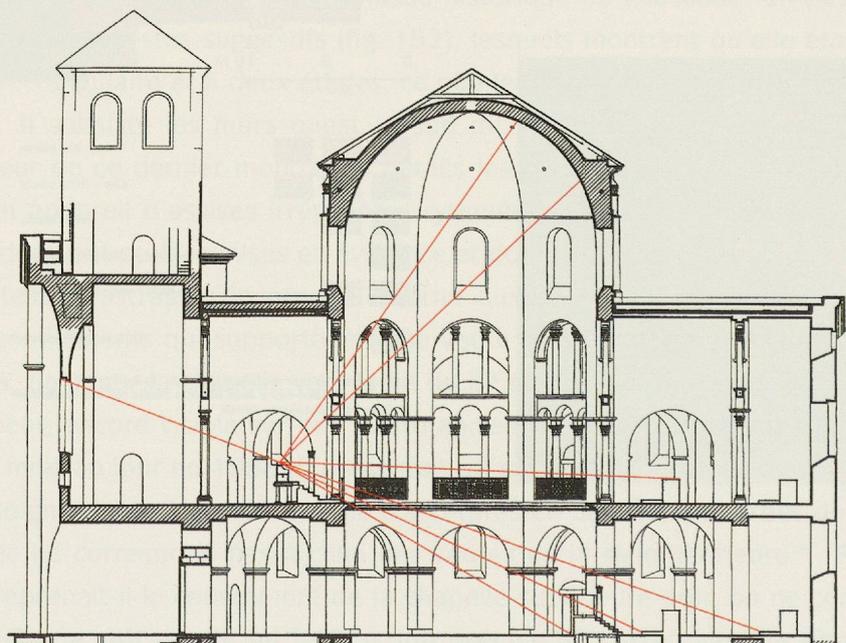


# La chapelle castrale

Par le fait qu'elle comportait deux étages, la chapelle du palais de la Cité à Lausanne a été assimilée par Marcel Grandjean aux chapelles palatines, dont la plus célèbre et la plus précoce reste celle d'Aix-la-Chapelle, destinée à la piété privée de Charlemagne<sup>182</sup>. Celui-ci pouvait assister aux offices assis sur un trône placé dans une annexe au second étage (fig. 154). L'autel était placé face à lui. Le public n'accédait qu'au niveau inférieur et associait ainsi l'empereur à ses vénération célestes. La fonction de cette chapelle palatine était de renfermer aussi d'importantes reliques que l'on venait vénérer de loin, et dont l'invention avait pour fonction de légitimer le pouvoir d'essence divine de celui qui les possédait. L'origine du mot «chapelle» serait justement liée à un édifice religieux de petites dimensions qui, dans le palais de la Cité à Paris, aurait renfermé la *cappa* de saint Martin que les rois mérovingiens emportaient à la guerre, et qu'ils exposaient à la vénération publique. L'emplacement et l'aspect de cette chapelle parisienne sont inconnus<sup>183</sup>. Le plan centré de la chapelle d'Aix s'inscrit dans le prolongement d'une tradition née en Orient, dès les premiers siècles de la chrétienté, où le culte des reliques était rendu dans de petits édifices à plan centré appelés *martyria*. Un modèle direct aurait pu être la chapelle-reliquaire du palais impérial de Constantinople, malheureusement disparue mais que les témoignages anciens décrivent de plan centré et disent édifée avant 768 par l'empereur iconoclaste Constantin Copronyme<sup>184</sup>. Le souci de Charlemagne de se poser comme le rénovateur chrétien de l'Empire d'Occident, rival de celui d'Orient, explique cette parenté. Le plan centré n'est pas le seul adopté dans les chapelles palatines. On trouve également des réductions de plan basilical, ou du moins rectangulaire avec abside, comme pour la chapelle double rectangulaire du palais d'Oviedo, édifée vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle par Alphonse II le Chaste, roi des Asturies et ami de Charlemagne. Abrisant de précieuses reliques, elle

► Fig. 154

Chapelle palatine d'Aix (792-798). Coupe longitudinale ouest-est, montrant les divers axes visuels du souverain depuis le trône. Celui-ci était situé à l'étage de l'octogone dans la partie ouest; en face à l'est se trouvait l'autel. Au-dessus de lui, l'empereur pouvait contempler dans la calotte de la coupole une majestueuse image du Christ-Roi entouré des Vieillards de l'Apocalypse. Au rez-de-chaussée, seul niveau accessible au peuple priant et acclamant l'empereur, se trouve le sanctuaire dédié à la Vierge.





▲ Fig. 155  
Chapelle supérieure du palais  
épiscopal de Laon, édifiée entre  
1155 et 1174 sous l'évêque Gautier  
de Mortagne, qui a succédé à  
Barthélemy de Grandson.

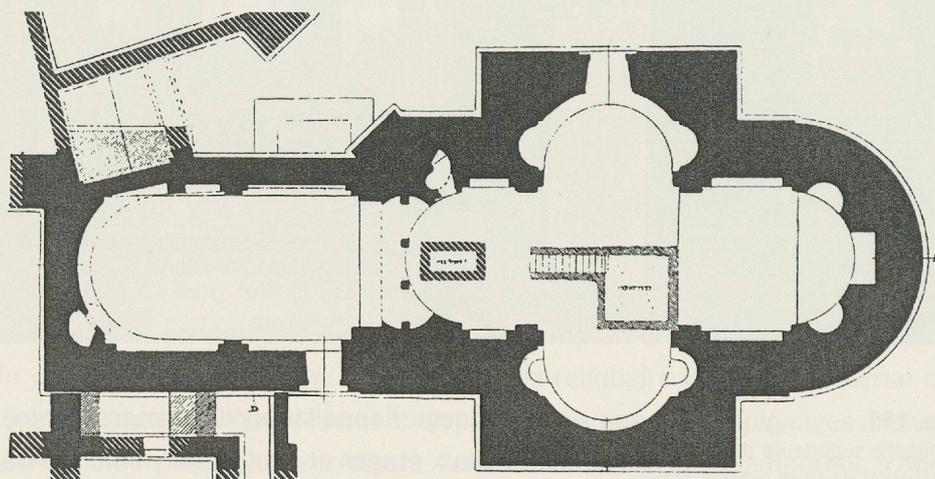
avait reçu l'appellation de *Camara Santa*. Au contraire de la chapelle d'Aix, les deux étages étaient strictement séparés. Bien que sur ce dernier point on ne sache ce qu'il en était exactement, la chapelle double des évêques de Lausanne s'inscrirait plutôt, par son plan au moins, dans le type d'Oviedo.

A titre de comparaison avec le palais épiscopal de Lausanne, chronologiquement plus proches de Chillon, mais dans le courant carolingien, on peut citer quelques chapelles doubles de palais épiscopaux ou royaux édifiées dès le deuxième tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Celle de Laon, qui subsiste encore, fondée en 1161, dédiée à saint Nicolas et à saint Jacques, est issue d'une reconstruction complète entre 1155 et 1174 sous l'évêque Gautier de Mortagne (fig. 155). Elle comprend, à chaque étage, une nef flanquée de deux bas-côtés, terminée par une abside à cinq pans. Cette abside mise à part, l'édifice, pratiquement carré, est très proche d'un plan centré intégral, lequel est souligné encore à l'étage supérieur par l'ampleur donnée à la travée médiane de la nef centrale, couverte d'une croisée d'ogives, ressemblant un peu à une croisée de transept. L'axe longitudinal, qui débouche sur le sanctuaire, est accentué par l'utilisation du berceau en tiers point qui confère à l'ensemble un indéniable air cistercien, accentué encore par les trois fenêtres de l'abside visibles directement depuis le fond de la nef. La chapelle basse, plus trapue, est entièrement voûtée d'arêtes. Empruntant sans doute son plan centré à la tradition carolingienne, elle ne comporte toutefois aucune liaison visuelle directe entre les deux étages, au contraire de la chapelle double de l'archevêché de Mayence (1136), aux dispositions étonnamment proches<sup>185</sup>. Cependant on pouvait se rendre de l'une à l'autre par un escalier à vis saillant à l'extérieur, installé dans l'angle nord-ouest.

## La chapelle castrale

Chacune des deux chapelles était, semble-t-il, reliée directement aux appartements de l'évêque par trois portes ouvrant dans chaque travée<sup>186</sup>. S'il n'y a pas de parenté architecturale directe entre Laon et nos régions, on se souviendra tout de même que Barthélemy de Grandson a été le prédécesseur direct de Gautier de Mortagne à la tête de cet évêché. Cependant Barthélemy a connu des édifices complètement différents des actuels (chapelle double, palais, cathédrale), puisqu'aucun de ces derniers n'était encore construit.

► Fig. 156  
Eglise de Schwarzhendorf,  
avant 1151, plan.



► Fig. 157  
Palerme, la chapelle palatine du palais des rois normands. Commandée par le roi Roger II, elle fut consacrée en 1140. «Elle est une sorte de coffre à merveilles des Mille et Une Nuits déployé en sanctuaire. Rien n'atteint la profusion et l'éclat fascinant de son décor, réalisé par étapes au cours du XII<sup>e</sup> siècle: le plafond est fait de stalactites arabes, le sol d'un pavement polychrome, les murs d'incrustations, la coupole et les intrados de mosaïques. Tout le répertoire ornemental de l'Orient chrétien et sarrasin donne ici sa quintessence, rinceaux, spirales; un magnifique candélabre de marbre comporte même des figurines hellénistiques.» (André Chastel)

La chapelle double de Schwarzhendorf, près de Bonn, a été édifée avant 1151 par Arnold von Wied, dans le château comtal de sa famille. Ce personnage était un proche du roi Conrad III, mais il a conduit sa carrière au sein de l'Eglise, à son sommet en cette même année 1151, lorsqu'il est élu archevêque de Cologne et qu'il consacre la chapelle en présence du roi. Elle présentait à l'origine un plan centré à absides cruciformes (fig. 156). L'étage supérieur était destiné à accueillir le roi, qui assistait aux offices, célébrés à l'autel inférieur, par une ouverture octogonale ménagée au centre de la construction. Ses dispositions s'inscrivent dans la tradition d'Aix-la-Chapelle, relayée par les chapelles doubles des palais royaux de Nuremberg, d'Eger ou de Goslar. Peu après la mort d'Arnold von Wied, la chapelle s'est agrandie à l'ouest d'une annexe après qu'elle fut attribuée à un couvent de bénédictines.

On terminera ce très bref inventaire des chapelles doubles du XII<sup>e</sup> siècle par la plus spectaculaire, même si elle n'a pas eu d'influence dans nos régions. Byzantine et mozarabe par son célèbre décor, mais de tradition occidentale sur le plan architectural, la chapelle édifée vers 1130 par le roi normand Roger II occupait à l'origine le centre de son palais de Palerme (fig. 157). Initialement visible à l'extérieur sur toutes ses faces richement ornées, elle présente un plan basilical traditionnel avec coupole à la croisée du transept et abside en cul-de-four. Elle est dotée d'une chapelle basse accessible par des escaliers placés dans les bas-côtés. Un atrium la liait aux appartements royaux.



## ***Reliques et Saintes-Chapelles***

L'appellation de Sainte-Chapelle n'est attribuée qu'aux édifices qui détiennent des reliques de la Passion du Christ. Dans l'Occident médiéval, seules la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle et celle de saint Louis au palais de la Cité à Paris peuvent s'enorgueillir de telles reliques jusqu'au milieu voire à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle connut une nouvelle ferveur au XIII<sup>e</sup> siècle lorsque les grands lignages germaniques sentirent le besoin de renforcer leur pouvoir, en concurrence avec les domaines royaux qui se formaient alors en France et en Angleterre. En 1215, on y avait enfermé les reliques de Charlemagne dans une châsse somptueuse. Puis en 1238, on opéra la translation de nouvelles reliques de l'époque carolingienne dans une autre châsse, dédiée à la Vierge, afin d'inaugurer un grand pèlerinage à Aix-la-Chapelle, qui se répéta ensuite tous les sept ans<sup>187</sup>.

En France, on assiste à un mouvement parallèle. Ce n'est certainement pas par hasard que Louis IX put obtenir justement cette même année 1238 des reliques de la Passion du Christ, en particulier la fameuse couronne d'épines achetée pour la somme de 135'000 livres à l'empereur Baudouin II de Constantinople. Echo doloriste mais divin de la couronne royale, cette relique devait assurer une légitimité sans faille au monarque qui s'en faisait le gardien<sup>188</sup>. Une somme équivalente allait être dépensée pour assurer sa mise en valeur, non pas exposée aux foules des pèlerins mais réservée à la dévotion privée du roi. La châsse coûta près de 100'000 livres alors que la Sainte-Chapelle (fig. 158), édifiée dans l'enceinte du palais de la Cité à Paris entre 1243 et 1248, année de sa consécration, revint à 40'000 livres. Elle prit la place d'une ancienne chapelle palatine dédiée à Saint-Nicolas<sup>189</sup>, comme il semble que ce fut souvent la règle pour ce genre d'édifice. La Sainte-Chapelle était appelée à remplir quatre fonctions: de reliquaire, de chapelle privée pour le roi (au niveau supérieur), de collégiale pour les chanoines chargés d'assurer jour et nuit la vénération mais aussi la garde des reliques, de lieu de culte pour le personnel du château (à l'étage inférieur)<sup>190</sup>. Il semble que saint Louis n'y venait que lors des fêtes solennelles. Pour ses dévotions habituelles, il dispose de l'oratoire de la Vierge et de sa propre aumônerie<sup>191</sup>. A côté de la Sainte-Chapelle s'élevait un bâtiment élancé à trois étages qui abritait le «Trésor des chartes», prolongeant la Maison de l'audience du roi accolée à la Sainte-Chapelle. Il se présentait comme une réduction de cette dernière, ce qu'est également la tour du trésor K de Chillon relativement à la chapelle Y. La liaison rapprochée entre la *camera domini* X, la chapelle Y, et la tour du trésor K, peut-être déjà existante dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sous une forme inconnue, a été établie, on l'a vu, par l'escalier à vis créé en 1336-38. Dans les cas tardifs de Vincennes pour le roi Charles V ou de Riom pour son frère Jean de Berry, on trouve également une liaison étroite entre la chapelle et le bâtiment du trésor. Si l'on revient à la



► Fig. 158

Paris, palais de la Cité, Sainte-Chapelle. Sa construction a été ordonnée par saint Louis, neuvième du nom, en 1243 pour y vénérer la couronne d'épines du Christ et d'autres très saintes reliques de la Passion du Christ, vendues par l'empereur franc de Constantinople, Baudouin II de Courtenay, qui était arrivé sur le trône dans la mouvance des comtes de Flandres après le triste sac de 1204, perpétré par une coalition franco-flamande appuyée par les Vénitiens. La consécration de la Sainte-Chapelle en présence du roi a lieu le 28 avril 1248.

comparaison de la Sainte-Chapelle de Paris avec celle de Chillon, il faut constater que les sommes dépensées par le roi sont énormes si on les compare aux 200-300 livres qu'a dû coûter au comte de Savoie vers la fin de ce même siècle l'embellissement de son sanctuaire. Malgré les rapprochements et les parentés que l'on peut établir, il n'y a évidemment pas de commune mesure entre la modeste chapelle castrale d'Amédée V et les somptuosités parisiennes de saint Louis.

## La chapelle castrale

Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le roi et l'empereur ne sont pas les seuls détenteurs de reliques de la Passion; les grands lignages, qui résistent à l'expansion des territoires royaux et veulent s'affirmer à l'égal des plus grands, en acquièrent eux aussi. D'autres Saintes-Chapelles ponctuent les centres politiques périphériques, même si par ailleurs leurs constructeurs ne possèdent pas vraiment de reliques de la Passion<sup>192</sup>. C'est particulièrement le cas de celles édifiées durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour des raisons de pur prestige. Ainsi apparurent les Saintes-Chapelles de Bourbon-l'Archambault (fig. 159) pour les Bourbon, celle de Dijon pour le palais des ducs de Bourgogne, celles des palais de Bourges et de Riom pour les ducs de Berry, de Vincennes pour les rois de France Charles V et Charles VI, desservie par un collège de quinze chanoines (fig. 160). Cette dernière, avec celle de Bourges, étaient selon Jean Mesqui un sommet de l'architecture religieuse de l'époque. La chapelle Clémentine du Palais des Papes à Avignon, construite sous Clément VI (1342-52), bien qu'elle ne renferme aucune relique, atteint les dimensions d'une cathédrale<sup>193</sup>. Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dans toutes les chapelles castrales, et pas seulement celles de moindre importance, à l'instar de Chillon, le double étage et la chapelle inférieure se raréfient. Quelques cas tardifs existent tout de même.

► Fig. 159  
Bourbon-l'Archambault, vue ancienne  
de la Sainte-Chapelle, par Péréelle.



On signalera ici la Sainte-Chapelle du château de Châteaudun (Eure-et-Loir). Elle abrite un morceau de la Vraie Croix, et est desservie par un important prieuré (formé d'un prieur et de huit prêtres dépendant des Augustins de Saint-Victor à Paris) fondé en 1463 par Jean Dunois, le Bâtard d'Orléans, demi-frère du chevalier-poète Charles d'Orléans. Il fit construire la chapelle en deux étapes échelonnées entre 1451 et 1464 (fig. 161). La chapelle basse, aux proportions élancées, était formée d'une nef très courte suivie



► Fig. 160

Paris, château de Vincennes. La Sainte-Chapelle, dont le modèle est celle du palais de la Cité. L'édification a été commencée en 1379 par la volonté du roi Charles V mais le chantier a subi de longues interruptions pour ne s'achever qu'en 1552 sous le roi Henri II.

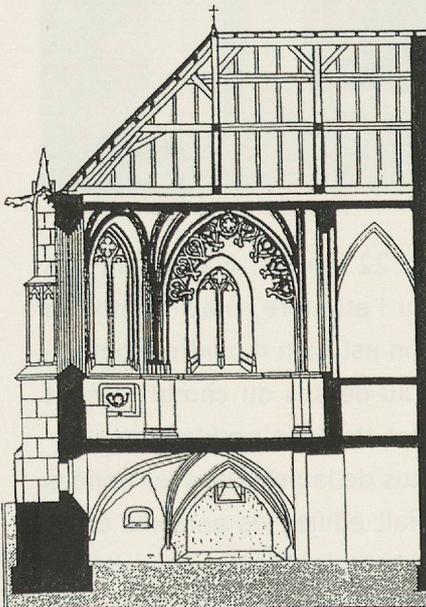
d'un chœur liturgique, très allongé, de plus de 22 mètres. Elle n'était pas destinée à la domesticité, comme on aurait pu l'attendre, mais abritait la partie seigneuriale. L'étage haut, dont l'élévation est bien moindre, complètement séparé de l'inférieur, ne s'étendait qu'au-dessus du chœur; il était accessible pour les serviteurs depuis les combles de l'aile occidentale adjacente par l'intermédiaire d'un vestibule au-dessus de la nef. Dans les années 1490, Agnès de Savoie, belle-fille de Dunois, fait édifier les annexes et un clocher<sup>194</sup>. Un des exemples les plus tardifs de chapelle double pourrait être celle de l'ancien château de Chauvirey-Le-Chastel (Haute-Saône), édifiée vers 1474 par les Haraucourt, une puissante famille de Lorraine, afin d'abriter le cor de saint Hubert, patron des chasseurs, alors très vénéré en Lorraine et en Bourgogne (fig. 162). Les circonstances de l'arrivée de cette relique à Chauvirey ne sont pas claires. Il s'agirait d'une donation de Charles

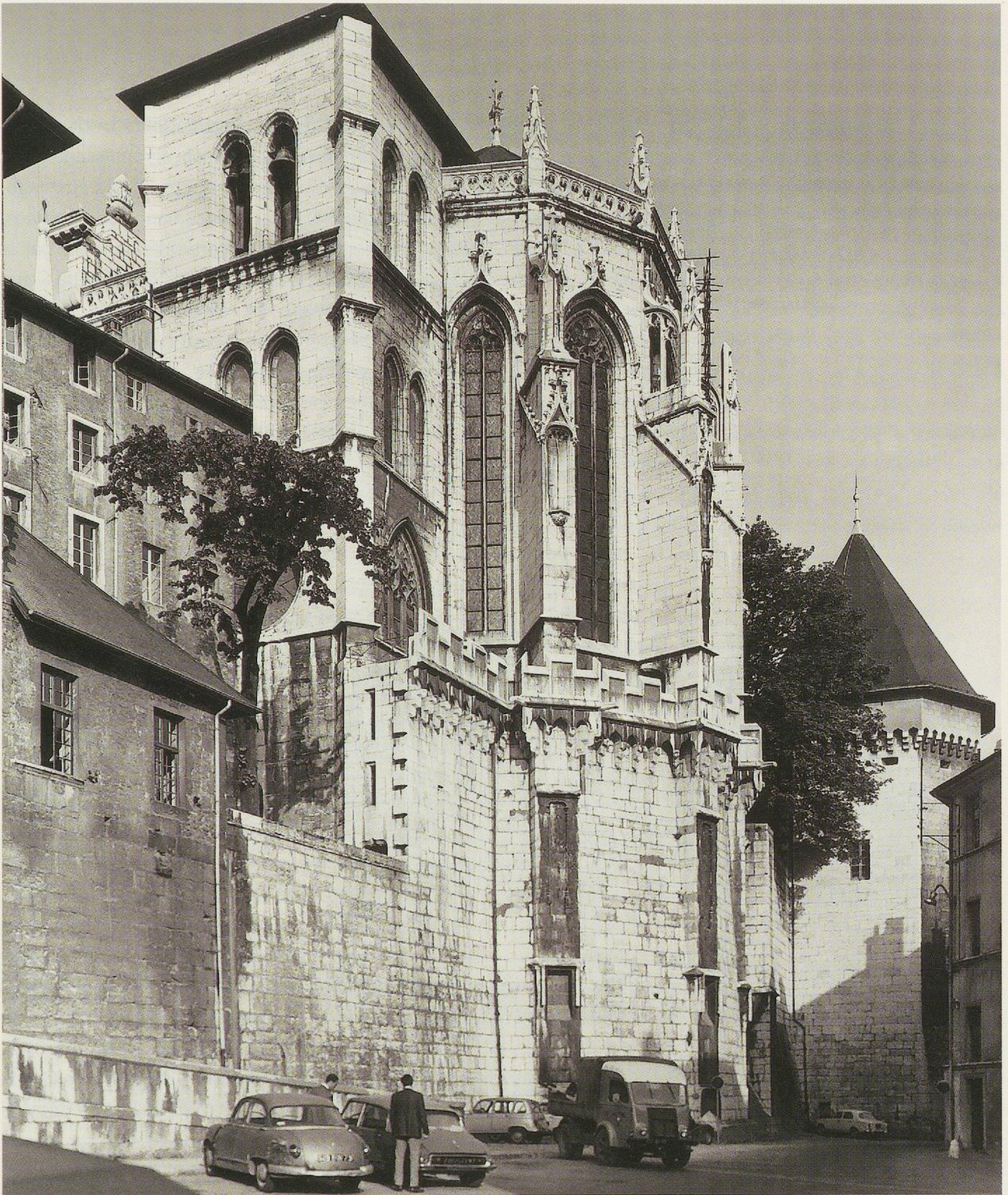
# La chapelle castrale

le Téméraire à ce lignage pour s'en assurer la fidélité. L'édifice, constitué d'une chapelle basse, formant à l'extérieur le soubassement de la chapelle haute, ne conserve plus que son chœur. Il devait présenter à l'origine un plan allongé, réduction et simplification de la Sainte-Chapelle de Paris, transposée dans le vocabulaire architectural du gothique flamboyant, riche et raffiné pour la partie haute, beaucoup plus sobre pour la partie basse réservée à la domesticité<sup>195</sup>. Pour terminer, citons encore la chapelle double du château de la Renaissance de Fleurigny (Yonne). Reconstituée vers 1520, ses deux étages sont couverts de voûtes cintrées à caissons, dont l'ornementation est beaucoup plus riche à l'étage inférieur.

► Fig. 161  
Châteaudun, chapelle du château,  
édifiée entre 1451 et 1464.  
A l'arrière-plan, la formidable tour  
maîtresse circulaire du XII<sup>e</sup> siècle.

▼ Fig. 162  
Chauvirey-le-Châtel, chapelle  
Saint-Hubert, coupe longitudinale.





▲ Fig. 163  
Château de Chambéry. Sainte-Chapelle  
commencée en 1408 sous Amédée VIII  
de Savoie, vue du sud. Une Déposition  
de Croix attribuée à Conrad Witz  
montre la chapelle non encore dotée  
de sa tour-clocher. Les deux travées  
de la nef étaient ajourées d'immenses  
verrières dont les traces sont visibles.  
Au fond, la tour du trésor.

### *La chapelle du château de Chambéry*

Les Savoie ne pouvaient échapper à l'attraction du modèle de la Sainte-Chapelle de Paris. Avant même Amédée VIII qui, à l'instar de ses pairs, dote le château de Chambéry d'une Sainte-Chapelle dès 1408 (fig. 163), Amédée V déjà, qui a commandé les peintures de la chapelle de Chillon, s'en était inspiré pour le même château. Peu après s'en être rendu acquéreurs en 1295,

## La chapelle castrale

les comtes de Savoie ont fait de cet édifice leur centre administratif et politique; Amédée V y ouvre aussitôt un vaste chantier en agrandissant et en transformant radicalement l'ancienne forteresse sur motte. Si des aménagements interviennent dès 1297, notamment le renforcement des courtines, Amédée V ne décide le remodelage complet de la partie résidentielle par la construction d'un nouvel ensemble – *aula*, *camera domini* et chapelle – que plusieurs mois après son dernier voyage en Italie, où il a soutenu l'Empereur, et où il a réussi à convaincre le peintre florentin Giorgio d'Aquila de se mettre à son service. Dans l'intervalle, en 1315, il se rapproche de la couronne française et acquiert le château-résidence de Gentilly, au sud de Paris, où il entreprend des travaux importants<sup>196</sup>. Il est conseillé notamment par Nicolas de Chaumes, maître maçon et architecte du roi, qui a joué un rôle notable dans les transformations voulues par Philippe le Bel au palais de la Cité<sup>197</sup>.

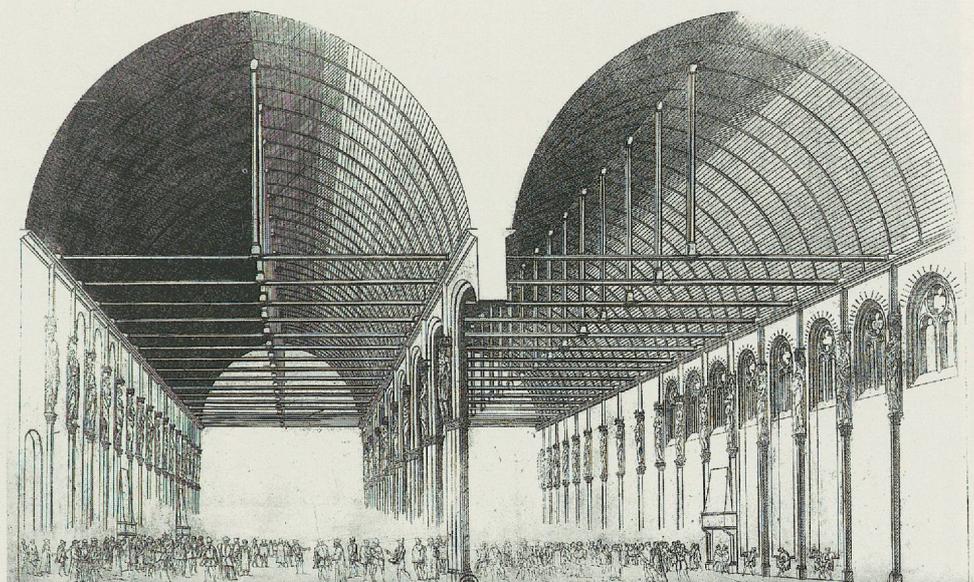
Le chantier de la chapelle au château de Chambéry semble débiter à fin 1316 ou au début 1317, très peu de temps après la réalisation des peintures de Chillon. Faute d'investigation archéologique et d'analyse matérielle, on ne connaît rien de cette chapelle, a priori disparue. On sait simplement qu'elle formait à elle seule un corps de bâtiment construit indépendamment de ceux, juxtaposés, renfermant l'*aula*, la *camera domini* et les cuisines.

Presque en même temps, en 1318, Amédée V fait édifier au pied du château une église dédiée à saint Pierre. Elle a fonctionné comme église paroissiale pour les habitants de Chambéry, mais les motifs de sa construction ne paraissent pas clairs. Il se peut en effet qu'à l'origine elle ait soulagé la chapelle castrale pour les offices destinés à la domesticité. Pourtant, à en juger par les sources écrites conservées à son sujet, l'édifice était à l'évidence de proportions trop considérables pour n'être réservé qu'au seul personnel du château. Son rôle d'église paroissiale l'expliquerait mieux, mais on ne comprend pas alors la raison pour laquelle sa construction et son entretien ont entièrement été assurés par les comtes de Savoie<sup>198</sup>. Primitivement, elle devait certainement compléter l'ensemble cultuel du château et être dévolue à la piété comtale non pas privée mais publique, comme l'atteste son appellation de *capella domini*, qui rivalise dans les comptes de 1322-23 avec celle d'*ecclesia*. Amédée V la destinait peut-être à l'exposition publique des reliques conservées dans une châsse ou une armoire de la chapelle du château, mais sa mort dut empêcher ces projets, et l'église attendit de nombreuses années avant d'être achevée et finalement d'être mise au service de la paroisse. Il ne reste rien de cette église mais les textes permettent d'imaginer des dispositions simples à chœur polygonal (cinq faces ?) à baies très élancées ornées de remplages formant trois hautes lancettes par fenêtre, chacune flanquée de contreforts extérieurs très marqués. Peut-être influencée par l'architecture franciscaine, cette église évoque aussi dans les

grandes lignes, mais avec un seul étage, les dispositions de la Sainte-Chapelle de Paris, édifice remis à l'honneur en ce début du XIV<sup>e</sup> siècle avec la canonisation de saint Louis en 1297, décidée par Philippe le Bel dans le cadre de sa politique de renforcement du pouvoir royal. Ce roi a aussi édifié une immense *aula* dans son palais de la Cité, couverte de deux voûtes lambrissées en plein cintre reposant sur une majestueuse colonnade centrale (fig. 164). Ce sont ces dispositions avec colonnes médianes, rares dans nos régions<sup>199</sup>, qu'Amédée V fait adopter pour sa nouvelle *aula* de Chambéry, peut-être conçue par le Parisien Nicolas de Chaumes. Cela nous amène à conclure que, s'il faut voir dans les peintures de la chapelle de Chillon un style italien non dénué d'apports anglais, ce qui caractérise la formation de l'artiste engagé, le programme iconographique, lui, a surtout dépendu de la volonté d'Amédée V alors très influencé par la cour française. L'idée de représenter les douze apôtres contre les parois vient peut-être de la Sainte-Chapelle où ils figurent sous forme de statues (voir fig. 41).

► Fig. 164

Paris, palais de la Cité. Vue intérieure de la grande salle construite par Philippe le Bel dès 1301, selon une représentation d'Androuët du Cerceau. Les dimensions étaient imposantes puisqu'elle mesurait 70 m de longueur et 27 de largeur. Les colonnes centrales et les colonnes engagées latérales étaient ornées des statues des rois dont les premières, réalisées du temps de Philippe le Bel, sont dues au sculpteur («imagier») Evrard d'Orléans. Les *aulae* des grands châteaux de nos régions évoluent en général autour des 20 mètres sur 8. L'*aula* supérieure Q de Chillon et celle de Grandson, en principe antérieures à celle du palais de la Cité, disposaient également d'une charpente de ce type avec lambris en berceau à l'intérieur. L'idée de la colonnade médiane existe à Chillon dans l'*aula* inférieure Q et sans doute à Yverdon, introduite peut-être au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle par les barons de Vaud, bien en cour à Paris; elle est en tout cas voulue par Amédée V de Savoie pour son château de Chambéry, en une période où les contacts avec Paris sont étroits.



L'église Saint-Pierre a peut-être servi de modèle à la nouvelle chapelle du château de Chambéry qu'Amédée VIII fait édifier dès 1408<sup>200</sup>. Son chevet à cinq pans, ajouré de baies très élancées, est installé en position dominante, ostentatoire même, sur l'enceinte du château. Sa situation élevée suggérerait l'existence d'un «sous-sol», réminiscence d'une chapelle double. En 1418, Amédée constitue un collège de six chanoines et deux clercs chargés de dire trois messes journalières ainsi qu'une grand-messe chantée. A cette fin, Amédée institua également une formation musicale constituée d'un receveur-chapelain, faisant office de maître de chapelle, dirigeant huit à dix chanteurs accompagnés d'un organiste et d'un trompette. Amédée réussit même à faire venir un des plus grands noms de l'histoire de la musique, Guillaume Dufay, qui a rénové la forme de la messe chantée (fig. 165, 166).

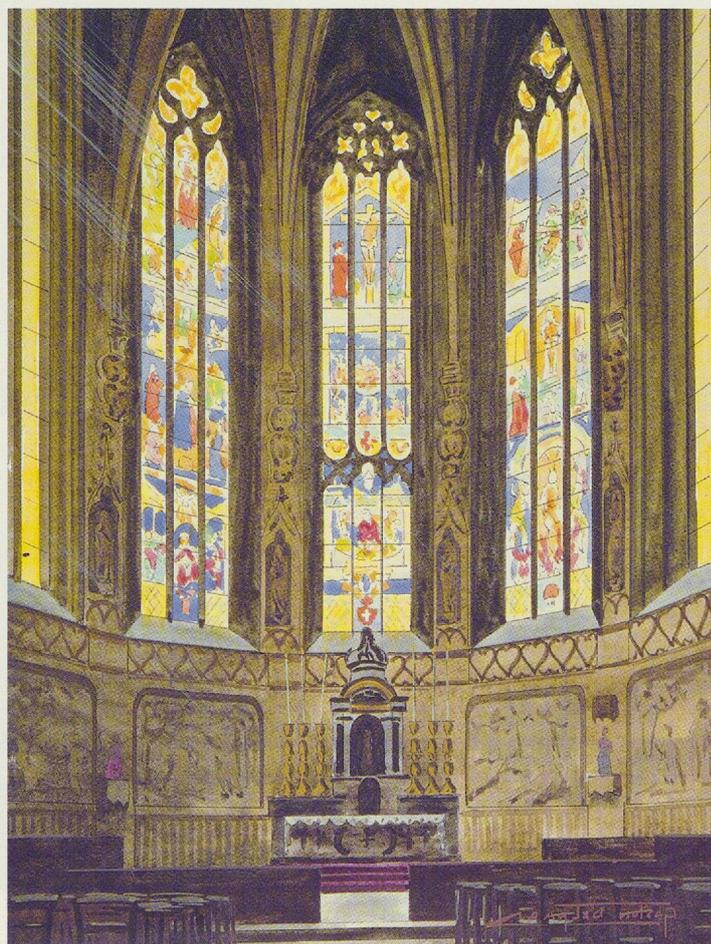
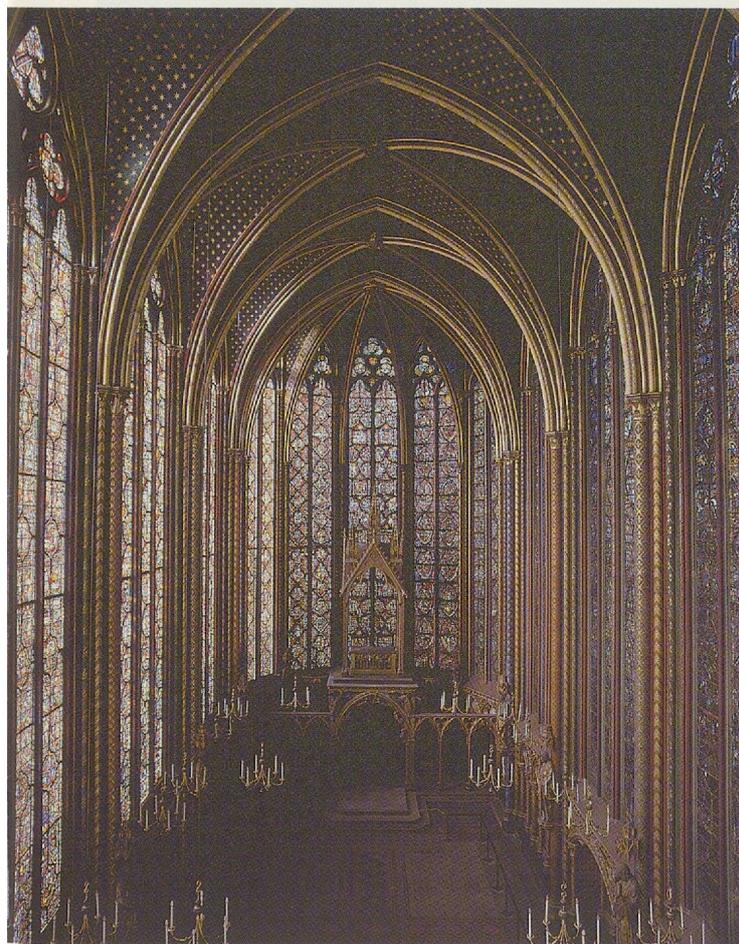


◀ Fig. 165

Jean Colombe. L'intérieur de la Sainte-Chapelle de Chambéry dans les *Très riches Heures du Duc de Berry*, fol. 158r. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ce célèbre manuscrit était entre les mains des ducs de Savoie et Charles I<sup>er</sup> avait chargé Jean Colombe de le compléter. Tel qu'il est représenté ici, l'espace intérieur de la Sainte-Chapelle de Chambéry n'est pas sans rappeler celle du palais de la Cité à Paris. Trois moines sont revêtus de la dalmatique: le prêtre qui officie et deux de ses collègues qui le servent. Ces trois moines qualifiés de «domini» dans les textes étaient les véritables chapelains desservants et conduisaient les offices à l'autel. Ils ne se contentaient pas de célébrer mais ils chantaient également et complétaient ainsi l'ensemble polyphonique de la maîtrise rangée dans des stalles équipées d'un lutrin. Deux dames de noble condition, faisant partie de la suite de la cour ou même du cercle restreint de la famille ducale, sont assises au premier plan. La suite de la cour, debout ou à genoux par terre, formée des rangs plus modestes et de la domesticité, ne franchit pas la zone de l'entrée définie par la tribune de l'orgue ou reste même à l'extérieur. Le rideau rouge ferme l'oratoire latéral en principe destiné au duc ou à la duchesse, qui ne paraît pas être identifiable au personnage qui se tient derrière lui. La fonction de l'homme barbu n'est pas claire non plus.

▼ Fig. 166

a) Paris, Sainte-Chapelle, vue axiale en direction du chœur; b) Chambéry, la Sainte-Chapelle du château des comtes puis ducs de Savoie. L'enluminure de Jean Colombe renforce certainement les parentés entre les intérieurs des Saintes-Chapelles de Paris et de Chambéry, la seconde étant une transposition gothique tardive de la première. Pour sa représentation, Colombe a diminué l'importance des murs en accentuant l'effet de paroi de verre qui caractérise surtout Paris. A l'arrière de l'autel, les structures du retable, reliées aux murs latéraux de la chapelle par une sorte de portique à arcades trilobées, rappellent fortement la grande châsse de la Sainte-Chapelle de Paris avec son support élaboré, le tout souligné par une tribune. On note également tout comme à Paris la position saillante des statues des apôtres, peut-être accrochées à des colonnettes, maintenant disparues à Chambéry. Peut-on en déduire que ces dispositions prévalaient à la chapelle de Chambéry, pourtant pas encore détentrice du Saint-Suaire à l'époque de Colombe? En effet, le duc Charles I<sup>er</sup> de Savoie, qui a commandé l'enluminure, devait tenir à ce que l'image représente bien Chambéry et non Paris, comme en témoigne la clé pendante très caractéristique. Dans l'image, elle soutient un ange qui tient les armes de Savoie.



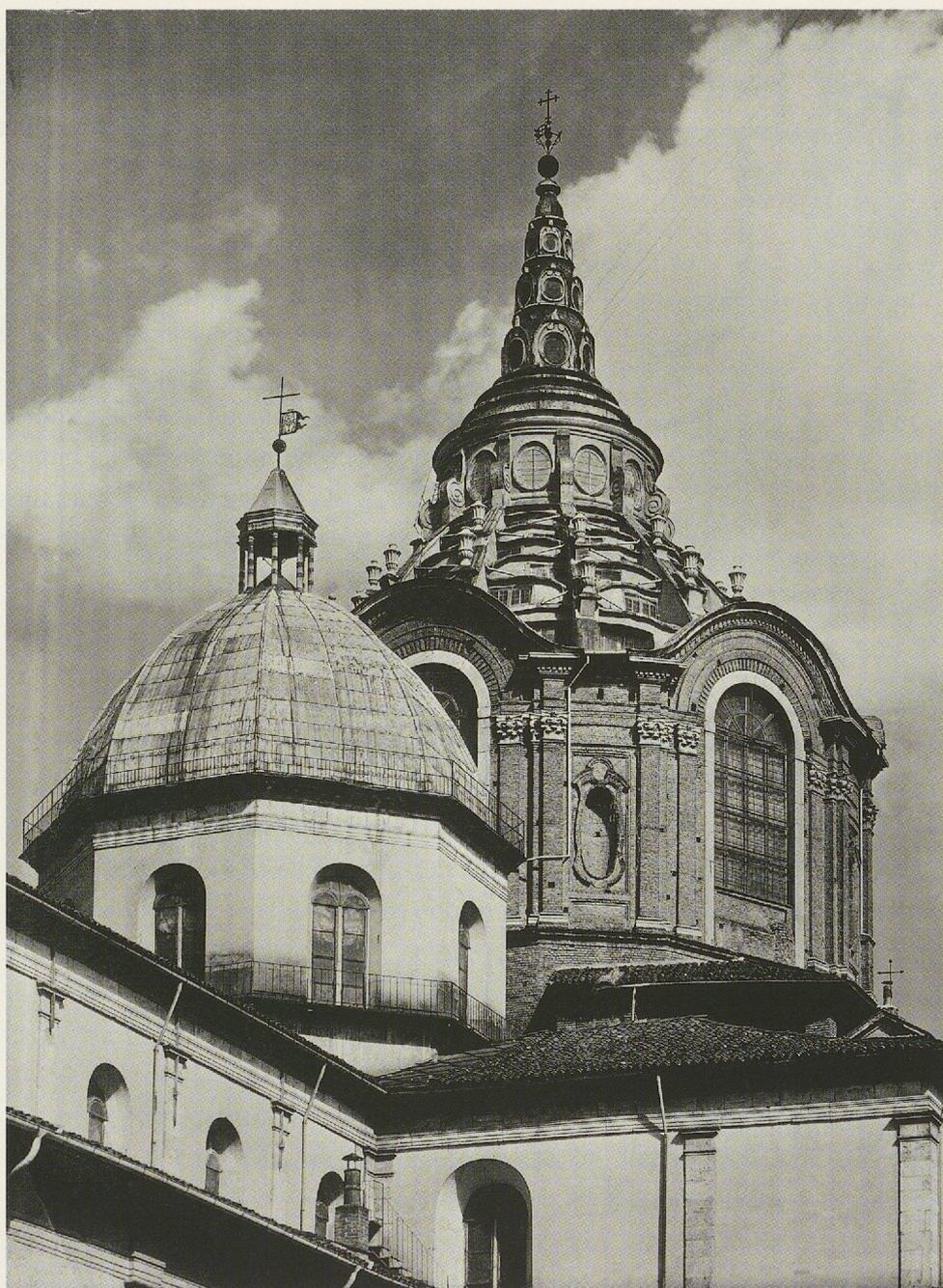
# La chapelle castrale

▼ Fig. 167

Turin, cathédrale, chapelle du Saint-Suaire commencée en 1657 sous la direction de l'architecte Amédée de Castellamonte. Guarini a repris le chantier en 1668 lorsque l'élévation se situait au niveau de l'entablement. Décédé en 1683, Guarini n'a pas pu assister au transfert solennel du Saint-Suaire de Chambéry à Turin, célébré le 1<sup>er</sup> juin 1684. Son inventivité et sa puissance créatrice sont aussi vigoureuses que celles d'un Borromini, mais au contraire de ce dernier, Guarini ne respecte pas l'unité globale des élévations qu'il crée: l'organisation d'un soubassement n'annonce pas forcément les parties hautes de l'édifice. Les ruptures sont totales d'un niveau à l'autre. Ainsi Guarini n'utilise pas les très forts pilastres de Castellamonte qui auraient dû supporter le couvrement mais les termine avec un décor élaboré de coquilles. Le tambour, ouvert de 6 fenêtres alternant avec 6 niches convexes à la Borromini, ne repose pas sur 4 pendentifs comme on le voit partout mais sur trois seulement. Le tambour devrait se terminer logiquement sur une coupole mais c'est là qu'apparaît la structure la plus originale de Guarini. Au centre de chacune des arcades surmontant les baies du tambour, il place des nervures en segment de cercle formant un hexagone, une autre série de six



arcs est tendue sur le sommet des premières, décalant ainsi l'hexagone de 30°, et ainsi de suite six fois. Cette succession d'hexagones inscrits l'un dans l'autre, comme l'utilisation judicieuse de l'éclairage et de marbres gris alors qu'ils sont noirs dans la partie basse, donne l'impression d'un élancement extraordinaire – d'esprit quasi gothique – du couvrement alors que de l'extérieur il paraît au contraire très tassé au-dessus des très hautes fenêtres du tambour. Suit la flèche-lanterne abondamment ajourée de 12 baies qui éclairent violemment une étoile à 12 branches au centre de laquelle apparaît l'Esprit Saint baignant dans un halo de rayons lumineux. Guarini, en oratorien féru de théologie, de philosophie et de mathématiques, a réalisé une transposition architecturale du chiffre trois, éloge de la Trinité, dénominateur commun de toutes les parties de son édifice, lui conférant ainsi une très grande cohérence malgré ses apparentes incongruités. Si le Saint-Suaire est ressorti indemne, ce chef-d'œuvre du baroque a fortement été endommagé par un incendie dans la nuit du 11 au 12 avril 1997.



## La chapelle castrale

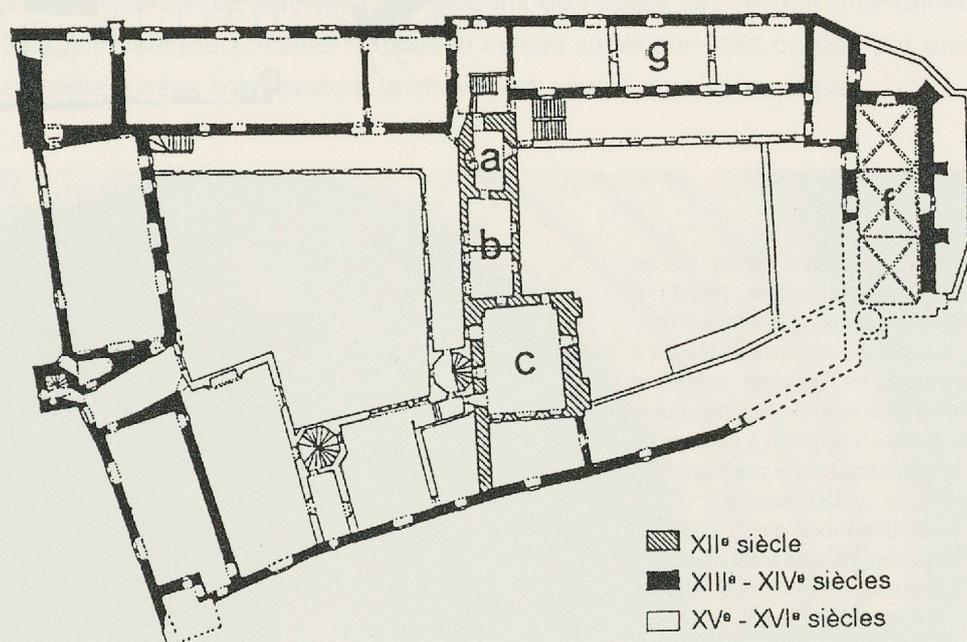
Sainte-Chapelle par ses imposantes dimensions architecturales, par l'ampleur donnée aux célébrations assurées par un personnel considérable, la chapelle du château de Chambéry n'accueillera pourtant qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle une insigne relique de la Passion: le Saint-Suaire, soit le linceul sur lequel seraient imprimées les traces du visage et du corps du Christ. A l'instar des reliques exposées à la Sainte-Chapelle de Paris, il semble que le Saint-Suaire provienne également de Constantinople. Il a été longtemps la propriété d'un lignage bourguignon, les Charny, pour être acquis ensuite en 1453 par Louis de Savoie, qui l'abritera dans sa chapelle mais qui le fera exposer publiquement dans l'église des franciscains de Chambéry, assez vaste pour accueillir la ferveur populaire.

Plus tard, les rois de Sardaigne lui réserveront une destinée spectaculaire, pour assurer la légitimité de leur pouvoir, en lui édifiant à Turin un magnifique écrin architectural situé à l'intersection de la cathédrale et du palais royal mais cependant enveloppé par ce dernier. La chapelle du Saint-Suaire voulue par le roi Charles-Emmanuel II est due au génial architecte Guarino Guarini qui a réalisé là, dès 1668, une vertigineuse coupole dont le réseau de nervures, emprunté au vocabulaire gothique, lui confère une ampleur et un élan vertical extraordinaires par ses effets en trompe-l'œil (fig. 167). On ne pouvait mieux faire pour suggérer l'essence divine de la relique et de celui qui en était le propriétaire. Bien qu'inscrite dans une continuité diachronique évidente, la chapelle du Saint-Suaire marque dans l'histoire de la Maison de Savoie un aboutissement grandiose des modestes chapelles castrales des comtes du XIII<sup>e</sup> siècle qu'allusivement l'emploi de la nervure gothique peut évoquer.

## Une chapelle double à Chillon?

Le château de Salon-de-Provence n'est pas sans analogie avec les dispositions de Chillon, bien qu'il n'y ait pas là de double enceinte. Les corps de logis des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, dont on ne connaît pas la fonction exacte, sont organisés autour de deux cours. Elles sont séparées par une tour quadrangulaire, par une salle qui lui est accolée, et par une chapelle qui forment le noyau le plus ancien du monument (fig. 168). Cet ensemble n'est pas sans rappeler les édifices S, J et K de Chillon.

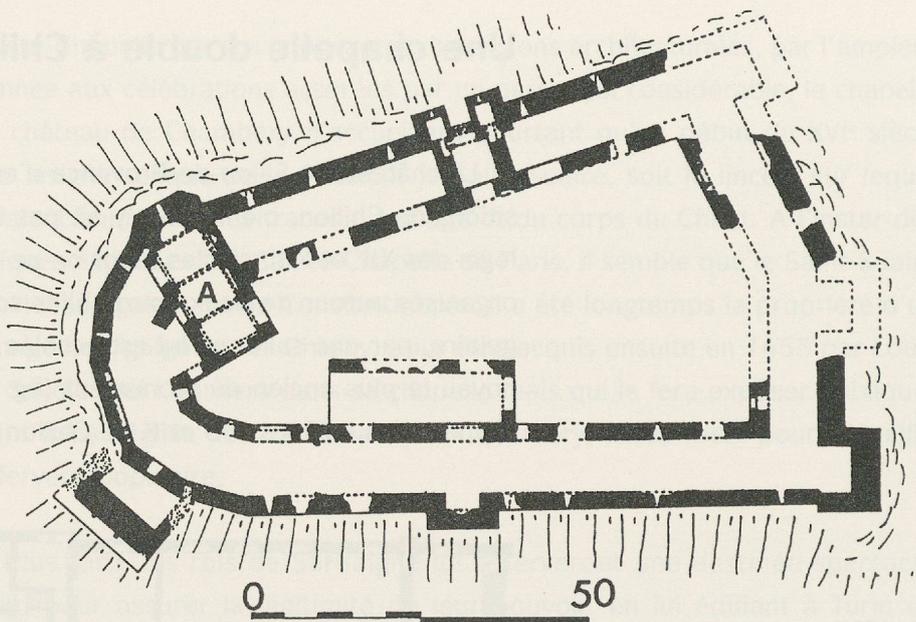
► **Fig. 168**  
Salon-de-Provence, plan du château épiscopal d'après J. Formigé. Dispositions de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle; a) tour vieille; b) salle primitive (?); c) chapelle Sainte-Catherine; f) grande salle du XIII<sup>e</sup> siècle; g) salle (Jean Mesqui).



A Chinon, le roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt dote son château d'une chapelle dédiée à saint Georges. Elle est rectangulaire et à chevet plat mais ne comporte apparemment pas de chapelle basse, malgré le fait qu'elle soit construite sur une voûte. La présence de cette dernière ne suffit pas en effet à conclure que l'espace qu'elle recouvre ait bien été une chapelle<sup>201</sup>. L'installation du corps de logis H entre les deux enceintes de Chillon, comme l'affectation du bâtiment Y en chapelle et l'apparition de la tour basse hémicirculaire Z, évoquent des dispositions très semblables à celles observées dans le château du Krak des Chevaliers en Palestine (Syrie) dans son état de 1170 environ (fig. 169, 170, 171) et modifié au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Y a-t-il eu une influence directe ou plus simplement une adaptation similaire, sur des sites de configuration semblable, de partis architecturaux et défensifs spécifiques à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle? Il est impossible de trancher<sup>202</sup>. Au Krak, le chapelle devait desservir non pas tellement un château-résidence mais plutôt un château-caserne, qui abritait la soldatesque et les chevaliers croisés.

► Fig. 169

Krak des Chevaliers (Syrie). Plan restitué du château dans sa première phase (vers 1170 ?), avec ses flanquements rectangulaires. Les tours hémicirculaires apparaîtront à la fin de ce siècle ou au début du suivant. Comme à Chillon, la chapelle A a été installée entre les deux enceintes, perpendiculairement à ces dernières (Jean Mesqui).



► Fig. 171

Krak des Chevaliers (Syrie). Vue sur le chevet de la chapelle, vers 1170. Elle présente un plan simplement rectangulaire aux angles rabattus à la hauteur de l'enceinte, enfermant une abside centrale éclairée d'une seule baie. L'appareil à bossage est caractéristique de la première campagne de construction, vers 1170. La nef, très sobre, dans l'esprit cistercien, compte trois travées. La voûte en tiers-point est rythmée par des arcs doubleaux.



► Fig. 170

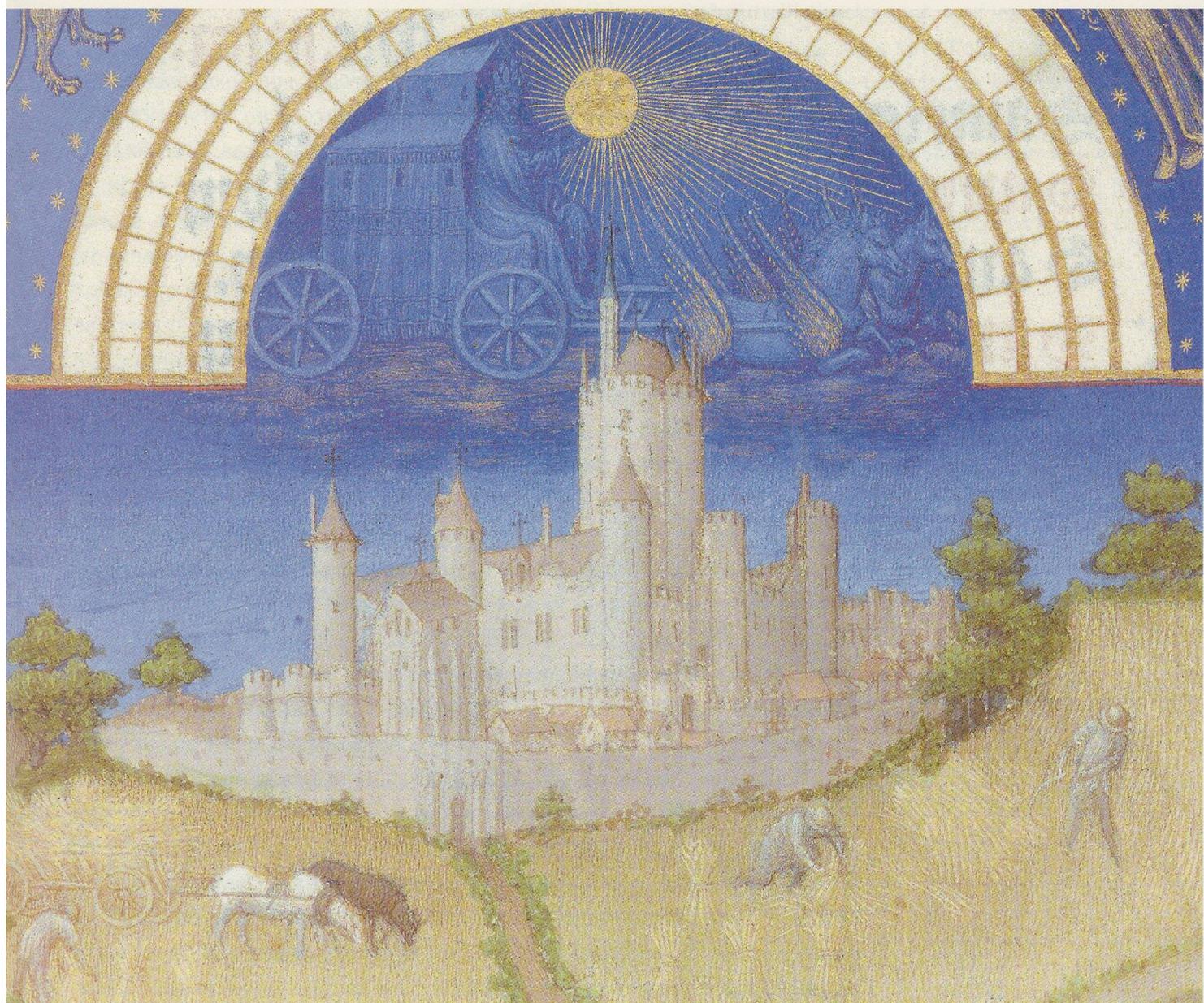
Krak des Chevaliers (Syrie). Vue générale en 1997. Le château proprement dit, des années 1170, avec ses corps de logis et sa première enceinte, a été doublé au début du XIII<sup>e</sup> siècle d'une carapace de pierre talutée dans laquelle se trouvent des gaines défensives, percées de petites archères. Il est encore protégé d'une enceinte basse renforcée après l'abandon des Hospitaliers en 1271, chassés par les Mamelouks. Sous le Mandat français, l'édifice est proclamé «monument français». Ses habitants, qui l'avaient habité comme ils habitent encore aujourd'hui la forteresse de Tartous, sont alors chassés et l'édifice est restauré dès 1934 sous la direction de Paul Deschamps.



Le roi Philippe-Auguste a considérablement étendu son domaine au détriment des Plantagenêt. Pour assurer sa domination, il a été un grand bâtisseur de châteaux. Dans les années 1220, à Etampes, il enferme le donjon tréflé des années 1130 dans une enceinte, contre laquelle il fait édifier plusieurs corps de logis, dont une chapelle aux élévations extérieures proches de celle de Chillon, connue seulement par l'iconographie ancienne, notamment par l'enluminure du mois d'août des *Très Riches Heures du duc de Berry* peintes par les frères Limbourg entre 1410 et 1416 (fig. 172). Il s'agit en effet d'un simple édifice de plan rectangulaire à deux étages, apparemment installé entre les deux enceintes près de la barbacane d'entrée. Dans l'ensemble du bourg et du château, sa situation évoque celle de la chapelle Saint-Pantaléon de Chillon. Les fonctions de l'étage bas restent incertaines (chapelle inférieure, cellier?), mais le niveau supérieur était occupé par une chapelle à deux travées dont le chevet est ajouré d'un sobre triplet.

▼ Fig. 172

Paul, Jean et Herman Limbourg, «Le mois d'août», enluminure des *Très riches heures du duc de Berry*, entre 1410 et 1416. Le château représenté est celui d'Etampes dont il ne reste plus aujourd'hui, dans un jardin public, que la tour maîtresse démantelée, des années 1130. Tout le reste a disparu, notamment la chapelle, au premier plan, qui se dresse au-devant de la porte principale du château.



## La chapelle castrale

D'autres châteaux ont renfermé des chapelles doubles, toutefois apparemment moins proches de Chillon sur le plan formel que celle d'Etampes. On citera ici les cas recensés par Jean Mesqui<sup>203</sup>, à savoir Crépy-en-Valois, de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, formant un corps de logis séparé de l'*aula* seigneuriale mais reliée à elle par un petit bâtiment intermédiaire<sup>204</sup>, le palais urbain des comtes de Champagne à Provins, où l'édifice a été doté d'une chapelle supérieure vers 1176-1179. Dans le palais des rois de Majorque à Perpignan, château régulier géométrique de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle se place au centre de la façade vis-à-vis de l'entrée, entre les appartements du roi et ceux de la reine, son étage bas étant destiné à la domesticité<sup>205</sup>. Dans le château massé de Tarascon, de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, où les diverses fonctions de la résidence royale sont regroupées dans une vaste et puissante tour carrée, à cour intérieure et à tours circulaires ou quadrangulaires flanquantes. Une chapelle à trois étages desservait chaque niveau des corps de logis, le supérieur réservé au duc d'Anjou, roi de Sicile (Louis II, Louis III et le fameux roi René)<sup>206</sup>.

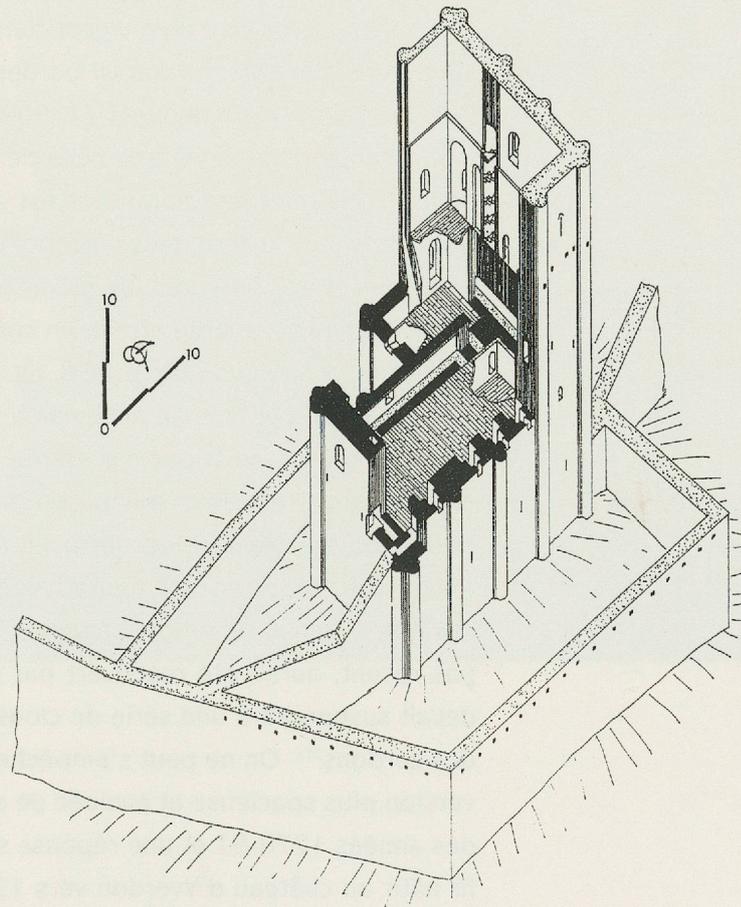
Connaissant ce contexte, il faut bien s'interroger sur l'existence d'une chapelle à deux étages à Chillon. L'adoption du berceau en tiers-point pour le bâtiment Y seulement confirme son usage en chapelle basse, préexistante, qui n'aurait pas perduré. On l'a déjà observé au début de cette étude, la disposition très particulière des trois jours de la paroi orientale ne saurait s'expliquer par de simples nécessités d'entreposage (cellier) ou défensives. Ce triplet ne trouve pour l'instant une interprétation convaincante que si l'on imagine un usage religieux dans l'espace qu'il éclaire. La grande archère se serait située à côté de l'autel, éclairé par la curieuse fenêtre horizontale. On peut d'ailleurs remarquer un jour de ce type dans le mur sud de la chapelle castrale de Tourbillon, certes plus tardive. Enfin, le pendant d'Y, la tour L, au même niveau, ne répète pas ce triplet et ne présente qu'une seule archère.

En règle générale la chapelle inférieure, réservée à la domesticité et aux personnes de rang inférieur, est moins richement ornée que la chapelle supérieure et ne dispose souvent que de peu de jour. Le contraste entre les fenêtres de la chapelle supérieure et les minces fentes de l'inférieure existe aussi dans la chapelle double du palais des comtes de Champagne à Provins, que l'on vient de citer, quoique, dans ce dernier cas, les fentes soient moins spécifiquement défensives<sup>207</sup>. A Chillon, la chapelle basse aurait pu subsister aussi longtemps que la zone inférieure du château faisait encore partie du bourg, soit jusqu'à l'édification de la tour B et de ses annexes, destinées au bailli du Chablais. La construction de cette tour, que Naef situe avec justesse vers 1255, a entraîné la suppression du chevet hémicirculaire de l'église-chapelle Saint-Pantaléon, dont la crypte a été retrouvée au début de ce siècle. Un sanctuaire plus restreint s'est cependant maintenu à cet emplacement et aurait pu alors remplacer dans sa fonction la chapelle basse

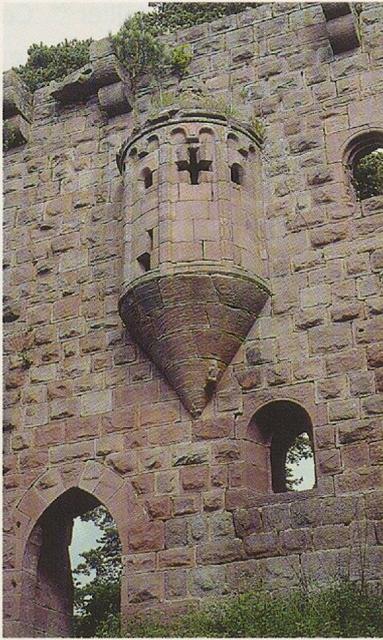
du corps de logis Y, qui aurait été à ce moment transformée en cellier<sup>208</sup>. Ce changement de statut de l'église du bourg qui devient une chapelle castrale, réservée au châtelain et au personnel inférieur du château, apparaît aussi dans le changement d'appellation: les textes du XIII<sup>e</sup> siècle la qualifient encore parfois d'église (donc liée au bourg), tandis que ceux des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ne parlent plus que de la chapelle ou de la vieille chapelle, surélevée d'un étage pour y aménager une chambre et un «poêle» à l'attention du bailli-châtelain<sup>209</sup>. Elle est certainement destinée au personnel séjournant en permanence au château.

### Chapelles castrales intégrées à une tour ou à un corps de logis

Dans tous les cas examinés jusqu'à maintenant, sauf les exemples les plus récents, la chapelle forme un corps de logis spécifique, relié aux appartements nobles par des galeries couvertes, et accessible depuis la cour directement de plain-pied par un escalier extérieur solennel à volée(s) rectiligne(s), ou par des escaliers en vis plus discrets intégrés au bâtiment. Mais la chapelle peut aussi être englobée dans les appartements, et abritée sous le même toit. Ce dernier cas de figure se présente surtout dans les châteaux



► **Fig. 173**  
Château de Loches, tour maîtresse romane, vers 1030, sous le comte d'Anjou Foulque Nerra. La chapelle, dédiée à saint Sallebœuf, se trouve dans l'annexe et dessert la salle supérieure en principe destinée au châtelain. Actuellement seul témoin conservé, son abside en cul-de-four a été aménagée dans l'épaisseur du mur (Jean Mesqui).

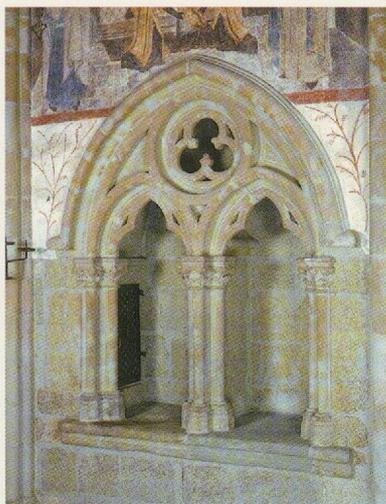


▲ **Fig. 174**  
Heiligenstein (Bas-Rhin). Château de Landsberg, abside de la chapelle située au-dessus de la porte d'entrée du corps de logis résidentiel, fin du XII<sup>e</sup> siècle (?).

massés et compacts, aux subdivisions complexes, rarement antérieurs à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Les précurseurs en sont les grandes tours maîtresses romanes aux fonctions résidentielles développées. Ainsi Loches (Indre-et-Loire) apparaît-il comme un prototype, puisqu'il est actuellement daté par dendrochronologie des années 1030. Il aurait été édifié par le puissant comte d'Anjou Foulque Nerra. La chapelle occupe le troisième niveau de l'annexe rectangulaire au donjon; elle desservait l'appartement destiné au châtelain<sup>210</sup> (fig. 173). Une chapelle, cette fois-ci à deux niveaux, mais sans communication entre eux, a été aménagée sous le roi Henri II Plantagenêt dans le grand donjon quadrangulaire du château de Douvres, édifié entre 1180 et 1190<sup>211</sup>. On peut citer encore le bel exemple du château de Landsberg (Bas-Rhin), où l'abside de la chapelle surplombe l'entrée du grand corps de logis résidentiel (fig. 174). En 1179, Louis VII fonde en son château de Laon une chapelle dédiée pour la partie supérieure à la Vierge et pour la partie inférieure à saint Thomas. Aujourd'hui disparue, la chapelle s'intégrait dans le logis résidentiel. Elle formait un simple rectangle à deux niveaux dont le supérieur était ajouré à l'est d'une unique fenêtre en arc brisé<sup>212</sup>.

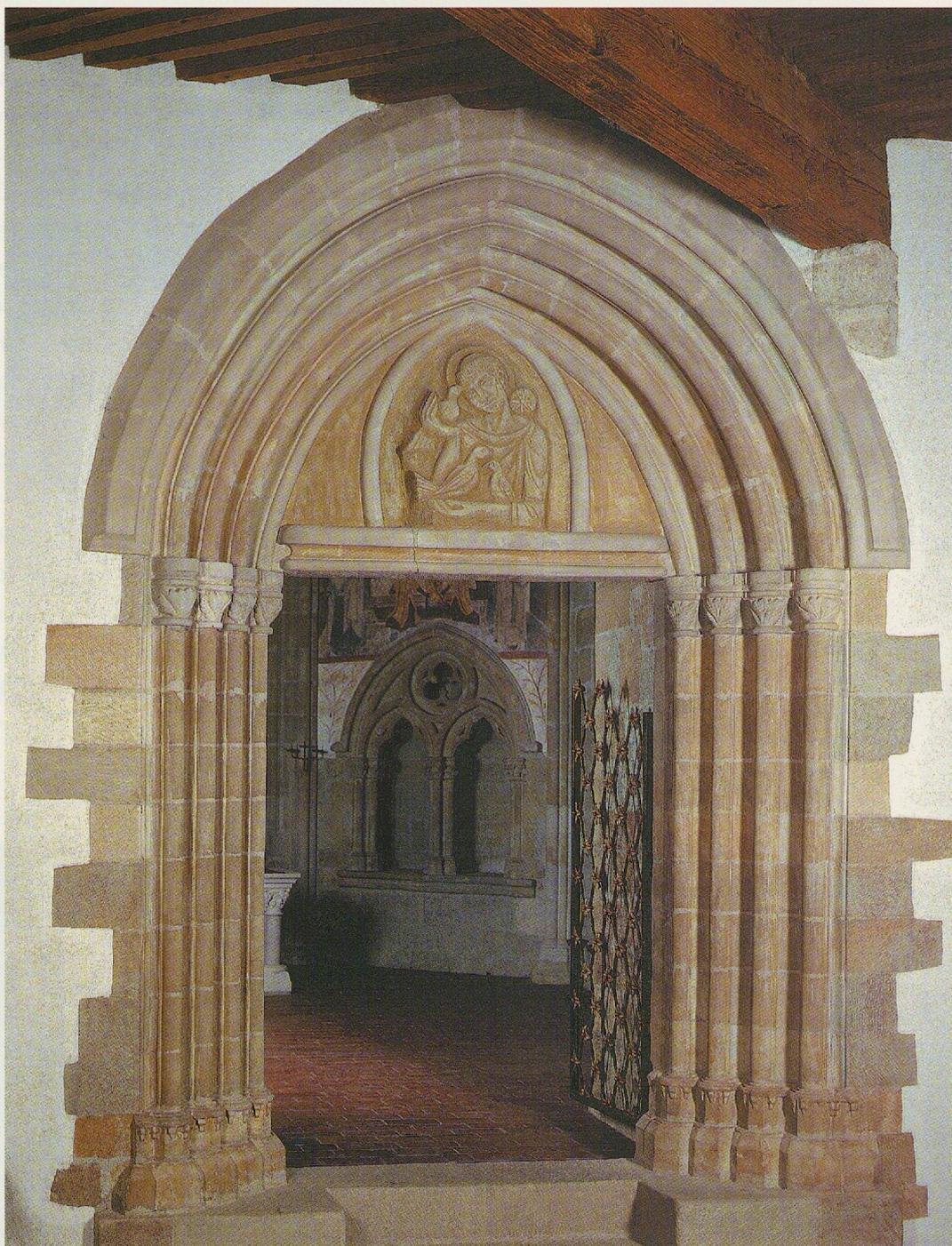
### ***La chapelle dans le «carré savoyard»***

Dans nos régions, la chapelle intégrée au corps de logis fait son apparition avec les châteaux réguliers géométriques de plaine, les fameux «carrés savoyards». Elles sont aménagées dans l'étage d'une tour directement accessible depuis la *camera domini* ou depuis l'*aula magna*, comme à Grandson (1278-81), ou à Champvent (1290-1300), unique exemple du XIII<sup>e</sup> siècle intégralement conservé avec celle de Chillon. Comme cette dernière, la chapelle du château de Champvent est à deux travées, mais avec un chœur à trois pans qui s'insère dans l'arrondi de la tour. La modénature des colonnes engagées et des nervures, de même que la sculpture des chapiteaux, témoignent d'un raffinement certain: un cordon horizontal souligne encore la naissance des voûtes (voir fig. p. 156, fig. 175). L'éclairage ne se fait que par une seule mais ample baie en arc brisé à remplage élaboré, située dans l'axe du chœur, vis à vis de la porte d'entrée (fig. 176). Il y a peu, les parois étaient encore couvertes, dans leur partie basse (jusqu'à deux mètres de hauteur), d'un enduit présentant un décor en faux appareil gris perle à joints blancs. Recouvert par les scènes figuratives du début du XV<sup>e</sup> siècle, ce décor pourrait être original. Le simple badigeon blanc qui se trouve en dessus, s'il n'est pas récent, aurait été recouvert par les tentures et les tapisseries que l'on devait suspendre à une série de clous, certains encore en place à la hauteur des cordons<sup>213</sup>. On ne peut s'empêcher de penser que cette chapelle est une version plus spacieuse et évoluée de celle de la tour du château de Grandson des années 1278-81 et une réponse sans doute à celle que Louis de Vaud se fit bâtir au château d'Yverdon vers 1290.



▲ **Fig. 175**  
 Château de Champvent, chapelle.  
 Piscine liturgique située dans la face  
 sud du chevet à trois pans. Les  
 chapiteaux sont pourvus d'un riche  
 et raffiné décor végétal. Tout cela  
 indique une façon très proche de  
 l'église Saint-Etienne de Moudon,  
 soit la toute fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

▶ **Fig. 176**  
 Château de Champvent, portail de  
 la chapelle. On remarquera les bases  
 toriques qui reçoivent les colonnettes  
 engagées; elles reposent sur des den-  
 ticules à ressauts. Cette particularité  
 stylistique n'est guère antérieure aux  
 années 1290. On l'observe justement  
 à la grande baie de la chapelle au  
 château d'Yverdon, sans doute cons-  
 truite peu avant celle de Champvent.  
 Elle caractérise également les baies  
 de l'église paroissiale de Payerne,  
 ainsi que celles du chœur de l'église  
 Saint-Etienne de Moudon, ce dernier  
 édifié au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle par  
 une main-d'œuvre savoyarde égale-  
 ment au service des barons de Vaud.  
 Le tympan est une création moderne,  
 de 1966 sans doute.

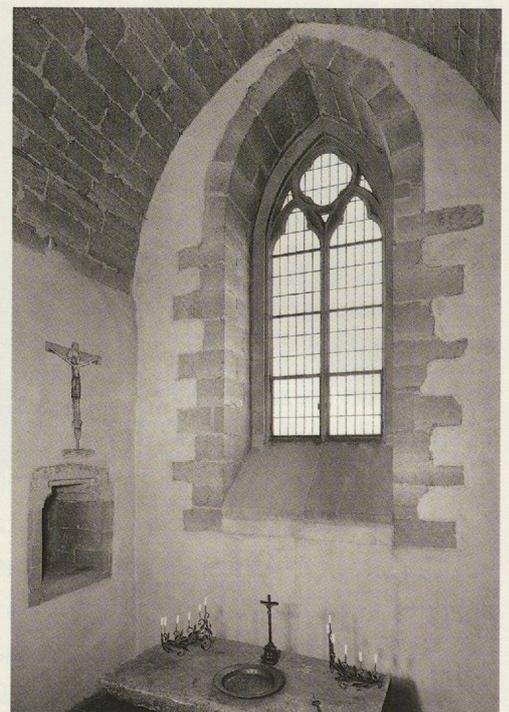
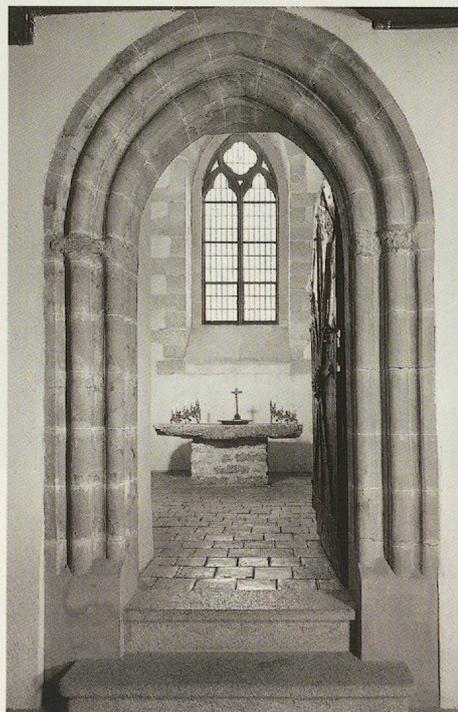


## La chapelle castrale

Il faut encore évoquer les cas de Surpierre et de Blonay, où la chapelle a pris place dans une tour quadrangulaire flanquant les courtines et certainement adjacente aux corps de logis abritant la résidence seigneuriale, dont les dispositions originales ont disparu à cause d'importants remaniements tardifs. La chapelle de Surpierre est attestée pour la première fois en 1335 et remonterait aux origines du château, à savoir de la toute fin du XIII<sup>e</sup> siècle; elle était alors entre les mains des sires de Cossonay. Elle a été aménagée dans une tour d'angle, actuellement la plus forte du site qui ait été conservée. De plan pratiquement carré, elle est voûtée d'un berceau en arc brisé; elle était ajourée par une baie à double lancette restaurée après 1913 dont le type est fréquent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. On y accédait depuis le logis résidentiel ayant peut-être abrité à l'origine une *aula* et une *camera domini* adjacente; c'est depuis cette dernière qu'on y entrait par une porte en arc brisé richement moulurée (fig. 177)<sup>214</sup>. A Blonay, une tour de flanquement de plan pratiquement carré (5 m de côté en-œuvre) abrite une chapelle couverte d'une simple croisée d'ogives dont les nervures pénètrent directement dans les colonnes engagées d'angle, sans l'intermédiaire de chapiteaux, ce qui permet de situer l'édifice vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou même au début du suivant (fig. 178). Elle est ajourée sur les trois faces extérieures d'une simple baie en lancette. On ne sait comment cette chapelle s'insérait dans l'ensemble résidentiel car le corps de logis adjacent, par lequel on y accède, a été complètement reconstruit en 1677-78 par le maçon Pierre Petitjean qui le dota d'une très belle loggia<sup>215</sup>. La chapelle est apparue dans un secteur qui devait être à l'origine la basse cour, mais seulement après que cette dernière fut devenue à son tour logis seigneurial, lorsque le château a été partagé entre deux coseigneurs (dès 1309).

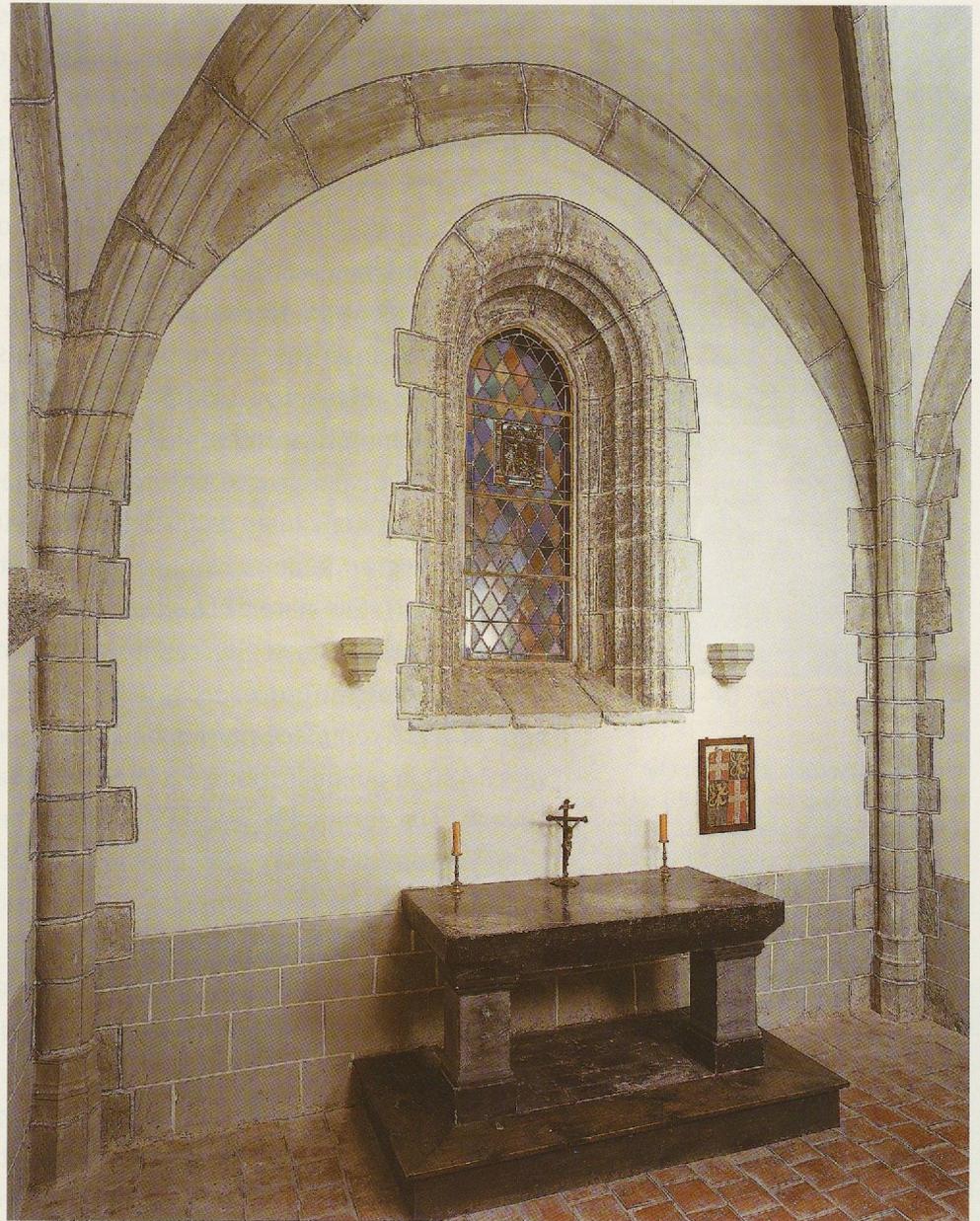
► Fig. 177

Château de Surpierre, chapelle. La tour quadrangulaire qui abrite la chapelle coupe l'angle oriental du grand corps de logis qui devait abriter l'*aula* à l'origine, en des dispositions assez semblables à celles de Champvent; la porte d'accès paraît d'ailleurs en être une version réduite et peut-être un peu plus tardive (avant 1335 ?). L'espace de cette chapelle est sobrement aménagé, recouvert d'une voûte en tiers-point, faite d'un moyen appareil de molasse; son plan forme un simple rectangle de 4,70 m x 3,20 m. Elle présente encore deux petites niches sous linteau droit soutenu par des coussinets, servant respectivement d'armoire et de piscine liturgique. Le remplage de la baie a été restitué après 1913.



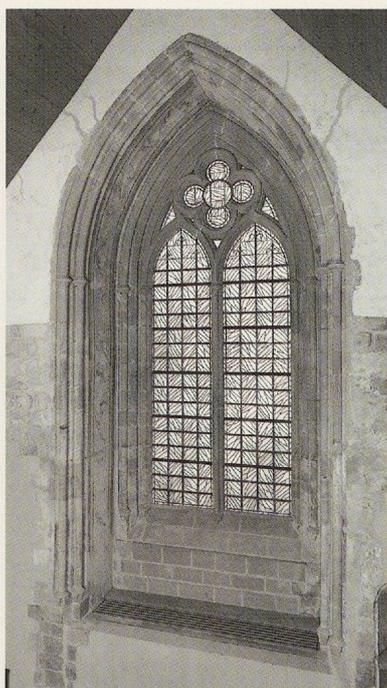
► Fig. 178

Château de Blonay, chapelle, seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou début du siècle suivant. Aménagée dans une tour quadrangulaire saillante, la chapelle présente un plan simplement carré avec un couvrement en croisée d'ogives. Les parois orientale et latérales disposent chacune d'une simple fenêtre en arc brisé d'amples proportions. Le décor médiéval a disparu.



Dans les cas que nous venons de décrire, les chapelles sont en général attenantes aux appartements seigneuriaux ou à l'*aula*, prolongeant en quelque sorte ces derniers. D'après ce qu'on peut interpréter des dispositions actuelles, très modifiées, et des textes anciens, il devait en aller de même aux châteaux de Romont (1260), Bulle (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle), Estavayer (après 1285), Sainte-Croix (avant 1305), et dans les cas lémaniques d'Evian et de Thonon, ou encore de Saint-Georges d'Espéranche dans le Viennois (1269-75)<sup>216</sup>. Partout, la chapelle est située dans l'angle ou la partie orientale du château pour respecter l'orientation traditionnelle de l'autel. L'espace devait être très simple, de plan rectangulaire plus ou moins allongé. La baie éclairant l'autel et l'entrée devaient être les seuls éléments clairement puisés dans le vocabulaire de l'architecture religieuse. A Yverdon (vers 1290), Morges (après 1286) et La Tour-de-Peilz (1280), la chapelle forme un

# La chapelle castrale



▲ Fig. 179

Château d'Yverdon, chapelle, état après les travaux de 1980-1982. La grande baie en arc brisé a été ouverte dans la courtine orientale du château sous Louis I<sup>er</sup> de Vaud après 1290. Le décor architectural de l'embrasement de la fenêtre présente quelques particularités stylistiques que l'on retrouve dans la porte occidentale de la chapelle du château de Champvent.

corps de logis spécifique de dimensions assez imposantes tout en restant contenue dans l'ensemble castral. Si tout a disparu à Morges, il reste encore une ample verrière à Yverdon (fig. 179), que l'on n'a pas hésité à ouvrir dans la courtine même, au-dessus de l'autel, terminant à l'est un espace qui était plus allongé qu'aujourd'hui et recouvert peut-être d'un berceau lambrissé. À l'ouest, on imagine volontiers un portail monumental orné, à l'instar de celui qui existe à Champvent. Cette chapelle de dimensions imposantes (env. 9 m x 12 m en-œuvre) a été voulue par le baron de Vaud, Louis I<sup>er</sup> de Savoie; elle a dû remplacer un sanctuaire beaucoup plus modeste, peut-être inséré dans une tour. Le même Louis de Savoie a pu opter pour un parti semblable à Morges<sup>217</sup>. On notera toutefois l'absence de voûtes maçonnées, presque de règle pour l'ensemble des châteaux réguliers géométriques. Au château de Gruyères, fort mal connu dans son état original, la chapelle est citée en 1324 «près de la grande aula», en une configuration issue de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (après 1272). Elle aurait été située à l'intérieur du château régulier géométrique primitif à une seule vraie tour et à échauguettes, dont il ne reste en substance que la tour et trois des quatre courtines. Tout à l'intérieur a disparu et a été remplacé par les bâtiments reconstruits sous Louis de Gruyère, vers 1480, à qui on attribue également la chapelle actuelle qui se trouve dans l'avant-cour, formant esplanade et barbacane défensive, qui est aussi certainement issue de cette campagne de travaux<sup>218</sup>. On peut se demander si cette chapelle, clairement attribuable à Louis de Gruyère par les inscriptions qui figurent sur le portail d'entrée, n'aurait pas remplacé un édifice disparu, qui aurait pu être, comme à Chillon, la chapelle du bourg primitif, lequel se serait étendu directement au pied du réduit seigneurial<sup>219</sup>.

Les exemples cités ici, par leur conception rationnelle et unitaire – même si les corps de logis n'ont pas été construits d'un seul jet dans tous les cas – établissent une très grande proximité entre la chapelle et les appartements qui se trouvent sur le même niveau. Cela permet d'aménager non seulement une communication directe mais également une «fenêtre» d'où le seigneur peut assister aux offices depuis une pièce voisine formant oratoire, sans devoir entrer dans la chapelle et se mêler à sa suite ou à sa domesticité. Ce dispositif existait à Yverdon, où il a été repéré par les archéologues; il est attesté au château d'Evian en 1301-1302<sup>220</sup>. Au château de Cossonay, le seigneur du même nom avait son banc dans la chapelle même, mais son épouse assistait à la messe depuis une pièce attenante<sup>221</sup>. A Echallens en 1460, le seigneur Louis de Chalon suivait les offices depuis un oratoire particulier aménagé à l'extérieur de la chapelle et communiquant avec elle par une fenêtre<sup>222</sup>.

## Un facteur de solennité: l'escalier

La cour intérieure des châteaux n'est véritablement apparue qu'avec les conceptions nouvelles de l'architecture militaire, qui amènent à créer une enceinte extérieure compacte, flanquée systématiquement de tours et enfermant les divers corps de logis auparavant situés dans le bourg du château. Chillon a connu cette évolution au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Les places du bourg sont devenues des cours intérieures. Ces cours ont permis aux escaliers à volée droite, les *grands degrés*, de se déployer, variante d'apparat de l'escalier à vis étriqué, alors très souvent en usage. A Chillon, de tels escaliers droits existent justement dans la cour supérieure réservée au logis seigneurial; l'un permet d'atteindre la chapelle, l'autre l'*aula superior* (fig. 180). Le second est édifié peut-être par Jean d'Evian en 1266; en tout cas, il est attesté en pierre en 1367-68<sup>223</sup>. Le premier est assurément contemporain de la première chapelle vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle mais on n'en connaît pas son aspect primitif, si ce n'est qu'il devait être en bois. Tous deux étaient couverts<sup>224</sup> et ont été intégralement refaits en 1439-40 sous la direction d'Aymonet Corniaux<sup>225</sup>.

► Fig. 180

Château de Chillon. Cour G avant les restaurations du début du siècle. Les parties basses des corps de logis ont encore les ouvertures en calcaire noir de Saint-Triphon aménagées aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. A gauche, l'escalier menant à l'*aula* U1 réservée au comte, à droite celui qui conduit à la chapelle. Entre eux et comme mise encore en évidence par ces derniers, la grande baie-verrière de la *camera domini*. Tous éléments qui signalaient à celui qui était dans la cour l'importance du lieu qu'ils desservaient, à savoir l'ensemble résidentiel du comte, formé des espaces attenants de l'*aula*, de l'appartement-tour et de la chapelle. Dans la sobriété des murs simplement crépis qui définissaient le périmètre de la cour, du moyen âge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'impact tant visuel que symbolique des escaliers et de la baie était d'une réelle force; il est actuellement affaibli par l'aspect composite en pierres apparentes, voulu par la nature archéologique de la restauration du début du siècle (comparer avec la fig. 54).



Les exemples d'utilisation de «grands degrés» sont fort nombreux. On peut citer simplement ici le palais des rois de Majorque à Perpignan, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dont la cour intérieure est bordée d'un spectaculaire portique à deux niveaux et à arcs brisés (fig. 181). La galerie supérieure, étage noble desservant les appartements royaux et une vaste chapelle placée entre

# La chapelle castrale

► **Fig. 181**  
Perpignan. Palais des rois de Majorque au début de notre siècle. Au centre, la chapelle, flanquée des appartements royaux, accessibles par deux grands escaliers d'apparat.



eux, est accessible par deux grands escaliers d'apparat, à volée droite. A la Sainte-Chapelle de Paris, les deux systèmes cohabitent. A l'origine, la chapelle haute n'était atteignable que par deux vis placées de part et d'autre de la façade occidentale. Le grand escalier à volée droite, contre le mur gouttereau sud, n'a été installé que très tardivement, au début du XVI<sup>e</sup> siècle sous le règne de Louis XII (fig. 182). Dans nos régions, ces escaliers existaient dans la mesure où la cour intérieure n'était pas artificiellement surélevée à la hauteur des salles d'apparat, comme à Morges ou à Yverdon, mais on ne mesure pas assez leur importance car ils étaient souvent en bois et ont disparu. Ainsi sont-ils attestés à La Tour-de-Peilz, menant à la chapelle d'une part, et à une galerie desservant l'étage noble d'autre part<sup>226</sup>. En 1315-16, ils sont reconstruits en molasse au château d'Evian pour accéder à la chapelle et à l'*aula magna*<sup>227</sup>. Dans ces cas, et à Chillon tout particulièrement, ces grands escaliers soulignent la prééminence, tant réelle que symbolique, de la chapelle, qui joue un rôle essentiel dans les stratégies ostentatoires d'un pouvoir comtal reçu de droit divin.



▲ Fig. 182

Jean-Baptiste Martin (?), la Sainte-Chapelle en 1715 au moment du lit de justice qui inaugure la Régence. Le grand escalier qui permet d'accéder à l'étage supérieur a été édifié au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans la forme représentée sur la toile. A gauche, l'escalier et la galerie de la chambre des comptes, incendiée avec ses précieuses archives en 1777.

## En guise de conclusion: le mobilier des chapelles castrales

On a déjà décrit le mobilier de la chapelle de Chillon tel qu'il apparaît dans les textes, à savoir l'autel appuyé contre le mur oriental sous la fenêtre centrale, les oratoires destinés au comte puis duc de Savoie et à son épouse, et l'armoire murale aménagée en piscine liturgique dans ses parties basses. Il faut évoquer ici les textiles, qui étaient une composante indispensable des intérieurs seigneuriaux, les vêtements, les couleurs, la vaisselle et les livres liturgiques pour lesquels le comte pouvait consentir à de grandes dépenses. Les voyages dans les grands centres urbains étaient l'occasion d'acquérir ces objets prestigieux. On l'a déjà signalé, en 1302-1303, Amédée V enrichit ainsi sa chapelle à Londres ou à Paris auprès de marchands anglais, puisqu'il s'acquitte en livres sterling. Outre des *antependium* d'autel à la mode anglaise (*opus anglicanum*), il paie la confection de deux

## La chapelle castrale

évangéliques en argent, sans doute leur reliure et leurs plats, ainsi qu'un baiser de paix en argent également; deux autres sont peints «des trois vifs et des trois morts»<sup>228</sup>. Plus tard à Paris, il acquiert deux surplis, vêtements liturgiques que le prêtre porte sous la chasuble<sup>229</sup>. Les séjours à Gentilly, dès 1315, sont également l'occasion d'acheter des tapisseries, de la vaisselle liturgique, une statue de la Vierge et des livres précieux (tels un missel ou un graduel qui contient les chants de la messe), le tout auprès des meilleurs orfèvres, sculpteurs ou enlumineurs parisiens comme Laurent, Renaud le Bergognon ou Nicolas Lebreton. Pontet de Mâcon, spécialisé dans la confection des chasubles, coud des orfrois à la chasuble jaune de la chapelle<sup>230</sup>.

La surface blanche, qui va du sol jusqu'au double trait rouge à la hauteur des chapiteaux, n'a pas reçu de décor peint parce que s'y adossaient des meubles ou qu'elle était recouverte de tentures ou de tapisseries lorsque la cour comtale séjournait à Chillon. Ces tissus, respectant sans doute les couleurs liturgiques, au moins dans la partie orientale de la chapelle, devaient ainsi compléter le décor pictural. Ces couleurs étaient le blanc, le rouge, le vert, le violet et le noir. Elles alternent durant le cycle liturgique: le blanc est employé notamment aux fêtes du Seigneur (Noël, Epiphanie, Ascension) et de la Vierge, le rouge à la Pentecôte, aux fêtes du Précieux sang et des instruments de la Passion, des Apôtres et des martyrs, le vert apparaît aux offices des dimanches après l'Epiphanie et la Pentecôte, le violet (qui rappelle les plaies livides du Christ) domine à l'Avent et pendant le Carême et le noir sert le vendredi saint et pour les offices et messes pour les défunts. Cette codification, en vigueur avant Vatican II, était assez souple au moyen âge. Ainsi le Vendredi saint pouvait-il être célébré avec du noir, du noir à orfrois rouges, du violet, du rouge et même du jaune<sup>231</sup>. La conjonction, peut-être discordante, des peintures murales avec les tapisseries et les couleurs liturgiques est bien attestée à la chapelle castrale de Thonon puisque celle-ci, peinte par Giacomo Jaquerio en 1427, doit être (ré?)équipée de 50 crochets pour tendre les tapisseries en 1443-44<sup>232</sup>. En 1440, un inventaire de la chapelle d'Amédée VIII, devenu pape sous le nom de Félix V<sup>233</sup>, témoigne de la diversité de la vaisselle, de nombreuses reliques et des tissus aux couleurs liturgiques (qui comporte le bleu de perse en plus des teintes décrites ci-dessus) où sont représentés selon les cas une Annonciation, une Vierge à l'enfant accompagnée de deux anges, deux saints et les armes de la maison de Savoie, les saints Innocents, ou encore la croix de saint Maurice, patron des Savoie. Les tapisseries illustrent les scènes de la Crucifixion, de la Décollation de saint Jean-Baptiste, Jésus crucifié et un Christ en majesté.

Comme les chambres, la chapelle du comte puis du duc fait partie des bagages de la cour. On appelle en effet «chapelle» non seulement l'espace architectural mais aussi, de manière très suggestive, l'ensemble du mobilier, de la vaisselle, des vêtements liturgiques et des tapisseries qui lui sont destinés.

En 1424-25, on transporte tout cela dans deux chariots, qui sont appelés «les chariots de la chapelle»<sup>234</sup>. Ces bagages, qui constituaient l'essentiel de la richesse et de l'apparat des intérieurs castraux, devaient véritablement métamorphoser des espaces qui restaient la plupart du temps vides, voire inhospitaliers. On peut dès lors se demander si certains programmes iconographiques des peintures fixes dans les intérieurs des châteaux ne tenaient pas compte de ce qui était représenté sur les tapisseries accompagnant la cour comtale. A Chillon, comme presque partout ailleurs, mobilier, vaisselle liturgique et tapisseries ont disparu: nous avons hérité d'une chapelle vide<sup>235</sup>, et d'autant plus vide qu'une grande partie des peintures médiévales n'existent plus. Cela explique peut-être aussi le programme surabondant de Correvon, guidé par Naef, qui s'est senti obligé de peindre jusqu'au bas des murs afin d'escamoter ce dénuement. Si les peintures sont parvenues jusqu'à nous, et encore dans un état bien amoindri, tout ce qui faisait leur «mise en scène» a disparu.

On tenait ici, en guise de conclusion à cette étude sur la chapelle de Chillon, à insister sur cet aspect, révélé par les archives, qui sont prolixes sur ce point à l'époque d'Amédée V, le «commanditaire» des peintures, et au temps de l'apogée des Savoie, sous Félix V. Cela permet de comprendre le dépouillement actuel, qui n'est en fait qu'un «négatif» et qu'il aurait été artificiel de masquer par quelque mobilier ancien. Ce dépouillement ne sanctionne finalement, comme au moyen âge, que l'absence de la cour des comtes et ducs de Savoie, depuis longtemps disparus.

